

# CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre l'information de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Mars 2015 - n°126

## SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 21 MARS 2015



13 & 14 | JUIN  
PARTOUT EN FRANCE  
2015



JMC DESIGN - VANNES

f LaFeteDuNautisme

t @FeteDuNautisme

[www.fetedunautisme.com](http://www.fetedunautisme.com)



# ORDRE DU JOUR

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014 SAMEDI 21 MARS 2015

ESIEE Paris - 2 Boulevard Blaise Pascal - Cité Descartes - 93160 NOISY LE GRAND

*8H00 à 9h00 Accueil des participants*

*9h00 Ouverture de l'Assemblée Générale 2014*

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2013
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2015 et du renouvellement des mandats des commissaires aux comptes (titulaire et suppléant) pour 6 exercice soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Politique tarifaire 2016
- Appel à projet EDF
- Présentation Sentiers Nautiques

*12h30 Repas*

*14h00 Reprise de l'Assemblée Générale*

- Vote sur les rapports, les budgets, l'affectation du résultat en report à nouveau et sur le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral
- Réponse aux questions écrites, débat sur les motions, et vote des motions
- Remise des médailles fédérales

*17h30 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014*

4	<b>Vincent HOHLER</b> <i>Président de la FFCK</i>
6	<b>Philippe GRAILLE</b> <i>Directeur Technique National</i>
16	<b>Gilbert TROUVE</b> <i>Secrétaire Général</i>
19	<b>Georges LE PALLEC</b> <i>Trésorier</i>
21	<b>Vincent BLANCHET</b> <i>Président du Conseil Fédéral</i>
21	<b>Daniel KOEHLIN</b> <i>Vice-Président</i>
23	<b>Patrick BERARD</b> <i>Vice-Président</i>
24	<b>Olivier BAYLE</b> <i>Course en Ligne Marathon</i>
25	<b>Xavier JOURDAIN</b> <i>Slalom</i>
26	<b>Mathias GERARD</b> <i>Descente</i>
29	<b>Fabrice FRADET</b> <i>Dragon Boat</i>
30	<b>Romain PLANCHAIS</b> <i>Freestyle</i>
31	<b>Jean COMBES</b> <i>Ocean Racing / VA'A</i>
32	<b>Thierry MOURAUD</b> <i>Waveski Surfing</i>
34	<b>Michel BAUDRY</b> <i>Discipline et Distinction</i>
34	<b>Didier CHAVRIER</b> <i>Enseignement / Formation</i>
38	<b>Emmanuel GIRARD</b> <i>Juges et Arbitres</i>
38	<b>René REQUENA</b> <i>Lutte contre le dopage</i>
39	<b>Daniel KOEHLIN</b> <i>Médicale</i>
39	<b>Bernard DUROURE</b> <i>Patrimoine Nautique</i>
40	<b>Etienne GERAIN</b> <i>Kayak-Polo</i>

**Canoë-Kayak Information**  
Publication annuelle de la  
Fédération Française de Canoë-Kayak  
87 quai de la Marne  
94344 Joinville-le-Pont Cedex  
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org  
N° ISSN : 02925397

**Directeur de la publication**  
Vincent HOHLER - Président de la FFCK

**Coordination**  
Virginie AUBAZAC

**Conception et mise en page**  
FFCK - V. AUBAZAC

**Photos** : FFCK / J.COMBES - B.DAZEUR -  
A.DUCOURET - K.MSP - D.KOEHLIN - O.LE BARS  
- R.PETTIT - M.PICHERY - PA.POINTURIER -  
B.VEKASSY.

**Ont participé à ce numéro** : Vincent HOHLER,  
Philippe GRAILLE, Gilbert TROUVE, Georges LE  
PALLEC, Vincent BLANCHET, Daniel KOEHLIN,  
Patrick BERARD, Olivier BAYLE, Xavier JOURDAIN,  
Mathias GERARD, Fabrice FRADET, Romain  
PLANCHAIS, Jean COMBES, Thierry MOURAUD,  
Michel BAUDRY, Didier CHAVRIER, Emmanuel  
GIRARD, René REQUENA, Bernard DUROURE,  
Etienne GERAIN.



**Vincent HOHLER**  
Président de la Fédération  
Française de Canoë-Kayak

Ce rapport moral concernant l'année 2014 se situe à mi-olympiade, et s'inscrit dans le cadre d'un environnement économique et social en forte mutation. Si notre projet fédéral reste d'actualité, il doit nécessairement s'adapter à ce nouvel environnement.

Je vous propose donc de revenir successivement sur :

- Les faits marquants de l'évolution des politiques publiques en 2014 et les conséquences durables

de cette évolution sur notre fonctionnement et nos activités,

- Les actions, outils et dispositifs mis en place pour répondre aux enjeux de demain et à notre développement,
- Les pistes de réflexion et de travail pour 2015.

## Les faits marquants de l'évolution des politiques publiques :

En 2014, *la dotation globale de fonctionnement (DGF)* avait amputé de 1,5 milliards d'euros les recettes des collectivités locales. Les grandes orientations du programme de stabilité 2014 - 2017 prévoient par ailleurs une baisse des dotations aux collectivités à hauteur de 11 milliards d'euros, dont 3,7 milliards dès 2015.

*La réforme territoriale*, avec une carte de France métropolitaine à 13 régions, a été adoptée définitivement en décembre 2014, pour une entrée en vigueur début 2016. La refonte des compétences des régions et des départements est en cours, avec à l'horizon 2020 une disparition éventuelle des conseils généraux, seuls subsistant les départements en tant que cadre d'action publique autour des préfets et de l'administration.

*Au niveau du CNDS*, le Conseil d'Administration du 19 novembre 2014, marque le départ d'une réforme importante, tant sur le soutien aux équipements que sur celui aux associations sportives, avec des perspectives d'économies de 13 millions d'euros en 2015, et 33 millions d'euros en 2017.

*La loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes* a été publiée le 4 août 2014. Elle prévoit que lorsque la proportion de licenciés de chaque sexe est supérieure ou égale à 25%, la proportion minimale dans les instances dirigeantes doit être de 40% des sièges pour les personnes de chaque sexe.

*Le nouveau RGPI (Règlement Général de Police de Navigation Intérieure)* a fait l'objet d'une révision des anciens textes datant de 1973, applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2014. Par voie de conséquence, les RPPi et RPPp (Règlement Particulier de Police – i : grand itinéraire – p : plaisance) sont abrogés de fait.

Ces évolutions ne sont pas exhaustives mais je m'en tiendrai là pour éclairer mon propos.

## Les conséquences de cette évolution sur notre fonctionnement et nos activités :

### *Sur nos ressources financières et humaines :*

Au niveau du siège fédéral, la Convention d'Objectif voit à nouveau une baisse de 1 % en 2014. Deux postes de Cadres Techniques Sportifs (CTS) n'ont pas été remplacés. Concernant le CNDS sur les grands événements, après des discussions avec le directeur du CNDS qui nous laissaient présager d'une issue favorable pour les championnats d'Europe de Course en Ligne de Mantes, nous n'avons rien obtenu du budget prévisionnel de 50 000 euros, et pour le championnat du Monde de Kayak-Polo de Thury Harcourt, le budget a été amputé de 30 000 euros soit un manque de 80 000 euros pour ces deux manifestations.

Au niveau des territoires, plusieurs comités régionaux sont impactés par la baisse des dotations aux collectivités engendrant par ailleurs des licenciements. Il en est de même pour les clubs même si pour ces derniers nous n'avons pas encore une grande visibilité.

### *Au niveau de la gouvernance :*

L'année 2014 devait être l'année de la mise en œuvre des COOP (Conventions d'Objectifs Partagés), dont l'objectif était de :

- Mettre en œuvre avec plus d'efficacité le projet fédéral par une déclinaison territoriale et des objectifs partagés,
- Permettre aux CRCK de mieux formaliser leur projet,
- Mieux pérenniser et augmenter les ressources humaines et financières du système fédéral,
- Initier le début de la rénovation de la gouvernance.

Un calendrier avait été fixé pour l'année 2014.

Cependant, les premiers travaux sur ce dossier ont montré que la notion de « convention » était sujette à confusion et pouvait conduire à l'inverse du but essentiel recherché à savoir un échange et une écoute constructive.

La décision a donc été prise de suspendre provisoirement cette action et de la reprendre sous une autre forme.

L'adoption de la nouvelle territorialité nous donne l'opportunité de repenser ce dossier, ainsi que celui plus global de l'ensemble de la chaîne de la gouvernance.

### *Au niveau de notre politique d'accès à l'eau :*

La révision du règlement général de Police de la Navigation Intérieure (RGPNI) et a eu pour conséquence des RPP (Règlements Particuliers de Police) qui interdisent la navigation sur de nombreux cours d'eau, notamment sur le domaine public géré par Voies Navigables de France (VNF). Des actions très vives ont été prises pour trouver des solutions et le « chantier » reste ouvert.

Je salue ici les membres du bureau patrimoine nautique et les personnes qui représentent la fédération dans les comités de bassins 2015-2021 alors même que Georges Dantin siège déjà au Comité National de l'Eau.

Il conviendra de revisiter ensemble la doctrine fédérale d'accès à l'eau qui date de l'année 1995.

## Les actions, outils et dispositifs mis en place pour répondre aux enjeux de demain et à notre développement :

### *Les manifestations sportives :*

Au-delà des manifestations sportives nombreuses au sein de notre fédération, il faut souligner les trois manifestations internationales de Mantes-la-Jolie (championnat d'Europe de Couse en Ligne des moins de 23 ans et Juniors), la coupe du Monde de Waveski (Naturals Games de Millau) et les championnats du Monde de Kayak-Polo de Thury Harcourt. Ces manifestations ont été parfaitement organisées et ont eu des retombées positives en termes d'image et de consolidation des liens avec les territoires. Les comités d'organisations ont fait un travail remarquable.

### *Les projets associatifs :*

Ils doivent permettre à chaque club, quelque soit sa taille, de pouvoir rendre lisible leur projet afin d'être reconnu sur son territoire et ainsi trouver des voies de pérennisation et de développement.

Les différentes enquêtes réalisées auprès des clubs avaient mis en exergue que le principal frein au développement était l'exiguïté et la vétusté des locaux des clubs. Nous avons identifié que pour lever ce frein, il fallait que l'impact des clubs sur les personnes et les territoires où ils sont implantés soit mieux mesuré, mieux pris en compte et compris par les collectivités locales. C'est en ce sens que le projet associatif a été remis au centre de la vie du club. Aujourd'hui, une avancée significative est à noter, imputable essentiellement à l'accompagnement via le concept eDEN Club. Aujourd'hui, ce sont 200 clubs qui sont entrés dans la démarche de projet, dont 149 par la méthode eDEN. Une récente enquête, à laquelle ont répondu 99 clubs, montre la pertinence de cette méthode qui est largement plébiscitée. Parallèlement, et c'est ce qui doit nous questionner, 50 % des clubs souhaitent un accompagnement fédéral pour la mise en œuvre du projet.

### *Le nouveau label EFCK :*

2014 a vu le lancement de l'Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK). L'objectif, que nous nous étions fixés, a été doublé pour atteindre 116 structures labellisées. Un label n'est pas une fin en soi, mais le label EFCK permet d'une part à un club de se positionner dans une démarche de qualité qui répond aux attentes des membres et des partenaires et d'autre part il permet de mieux se faire connaître par les acteurs publics et privés de son territoire. Il est aussi, pour les clubs qui le souhaitent, la porte d'entrée au Parcours d'Excellence Sportive (PES)

### *Le partenariat EDF / FFCK :*

En 2014, ce partenariat a permis de soutenir entre autre les manifestations internationales de Mantes-la-Jolie, Millau et Thury-Harcourt et un appel à projet pour la pratique du handikayak qui a connu un succès encourageant. Il a permis également une dotation pour les arbitres.

Cette convention prenait fin le 31 décembre dernier et elle vient d'être renouvelée pour les années 2015 et 2016. Je tiens à remercier chaleureusement EDF pour la qualité des relations que nous entretenons.

### *Les Sentiers Nautiques :*

Un Sentier Nautique est un parcours de Canoë-Kayak encadré par un moniteur qualifié qui, sur des points identifiés du

parcours, met en place des animations. Ce concept concentre à lui seul le sens de la stratégie fédérale : un club, un projet associatif, un ou des moniteurs, des liens avec les collectivités territoriales pour des prestations de nature sportive, scolaire, environnementale,... à destination de publics locaux mais aussi de passage (tourisme). Ce concept a été déployé en Picardie (club d'HAM). Une vidéo a été réalisée afin de présenter les réalisations concrètes.

De nombreuses demandes de clubs et de collectivités locales laissent entrevoir des perspectives intéressantes. Un site internet [www.lessentiersnautiques.fr](http://www.lessentiersnautiques.fr) a été ouvert.

### *La formation :*

La formation est à la base du progrès, donc du développement. La formation, c'est la transmission des savoirs et savoirs être sans lesquels une société, une institution, une association ne progresse pas. Depuis toujours, cet aspect a tenu une grande place au sein du système fédéral.

La récente rénovation de nos diplômes fédéraux a été un élément déterminant dans l'obtention du CQP. Ce qui par ailleurs a permis d'augmenter de façon significative le nombre de personnes formées et certifiées.

### *Le Système d'Information appelé communément « L'Extranet fédéral »*

Notre système d'information, partagé avec d'autres fédérations, reposait sur une technologie des années 1990 et était à bout de souffle. Après six années de travaux avec la société ORANGE et 6 autres fédérations, nous avons définitivement migré tous nos modules sur une autre plateforme appelée GOAL (Gestion Online des Adhésions et des Licences).

Le système d'information est le cœur de notre fédération. Il relie le fonctionnement et les activités de toutes nos structures. GOAL est un système évolutif qui permettra d'accompagner la modernisation de notre fédération.

### *La rénovation du siège fédéral :*

L'ambition de disposer à Vaires sur Marne d'un siège fédéral moderne et adapté aux besoins de notre fédération a été revue compte tenu des contraintes économiques. Le siège fédéral de Joinville-le-Pont a cependant été rénové (sauf la toiture) afin de permettre notamment aux permanents et aux élus de travailler dans des conditions d'hygiène et de confort plus satisfaisants.

### *Notre contribution de l'influence de la France à l'international :*

Le congrès de l'ICF qui s'est déroulé à Varsovie début novembre a vu l'élection de Tony ESTANGUET à la troisième vice-présidence de cette instance, renforçant ainsi notre influence dans les instances internationales qui nous concernent prioritairement.

### **Les pistes de réflexion et de travail pour 2015 :**

Plus que jamais une réflexion sur la gouvernance prend du sens en ce second temps de l'olympiade.

La rénovation de la gouvernance, déjà largement évoquée lors des années précédentes, prend une dimension que chacun aujourd'hui est en mesure d'identifier comme je l'ai indiqué ci-dessus.

Ce travail sur la gouvernance entrainera de facto des réflexions sur le positionnement de la fédération : sa délégation, sa mission, ses objectifs, son modèle économique...

Je proposerai prochainement une méthode de travail et un calendrier afin d'avancer ensemble sur ce sujet difficile.

J'adresse toutes mes félicitations aux athlètes et aux entraîneurs de toutes nos disciplines qui ont brillé sur les podiums internationaux et notamment le triplé historique des kayaks hommes en Slalom au championnat du Monde.



Je souhaite terminer ce rapport en remerciant :

- nos partenaires publics et privés,
- tous celles et ceux, bénévoles et salariés qui s'investissent au quotidien pour répondre aux besoins de nos membres et de nos partenaires dans un contexte incertain,
- tout particulièrement les Présidents de Comités Régionaux, qui pour des raisons diverses, ont dû interrompre leur mandat,
- les membres du Conseil Fédéral,
- les personnes du siège fédéral,
- les présidents de commissions,
- les membres du Bureau Exécutif
- et Philippe GRAILLE, Directeur Technique National, qui agit dans le respect des élus, avec une motivation toujours intacte pour faire avancer notre fédération.

**Vincent HOHLER**  
Président de la FFCK

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



**Philippe GRAILLE**  
Directeur Technique National

Je vous propose tout au long de ce rapport de reprendre les trois orientations du projet fédéral et de faire un rapide tour d'horizon des principales actions réalisées en 2014, avec au préalable un point sur l'évolution de nos ressources humaines ainsi que sur les travaux de rénovation du siège fédéral.

### RESSOURCES HUMAINES

Les mouvements de personnels de droit public ou privé se sont traduits ainsi :

#### Les arrivées

- Au siège fédéral

**Pierre HERAULT**, le 1<sup>er</sup> septembre 2014 en CDI sur le poste de chargé de mission au sein de la Direction sportive.

Dans le cadre de remplacements de congés maternité :

**Natacha BOUVEROT**, le 1<sup>er</sup> septembre 2014, en CDD sur le poste de chargée de mission au service « formation professionnalisation » en remplacement de Caroline BARBAUT.

**Margaux PINSON**, le 1<sup>er</sup> octobre 2014, en CDD sur le poste de chargée de mission « service aux clubs et projet associatif » en remplacement de Camille GIRARD.

#### Les départs

- Au siège fédéral

**Eva KOPP**, le 1<sup>er</sup> septembre 2014,

**Loïck BOURDON**, le 16 octobre 2014,

**Michaël FARGIER**, le 1<sup>er</sup> novembre 2014 sur un poste de formateur au CREPS Sud Est de Boulouris

- En région

**Richard THOMAS**, le 1<sup>er</sup> avril 2014 sur le poste de DTN à la FFESSM.

#### Les modifications de statut et/ou de fonction

**Arnaud BROGNIART**, Responsable des secteurs marketing et communication a pris officiellement la fonction d'Entraîneur national sur le pôle France de Toulouse à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Nicolas MAILLOTTE**, Entraîneur national sur le pôle France de l'Insep Vaires sur Marne sur un contrat de préparation olympique a bénéficié avec succès de la loi SAUVADET.

(Cette loi permet une titularisation pour certains agents contractuels en prévoyant des recrutements réservés valorisant les acquis professionnels. Sa titularisation sera effective au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 en tant que professeur de sport). Il continuera d'exercer les mêmes fonctions.

#### Pour information

La Fédération a obtenu quatre postes réservés à l'INSEP qui sont des renouvellements bénéficiant à : **Caroline LOIR**, **Pierre LABARELLE**, **Maxime GOHIER** et **Boris NEVEU**.

#### Effectif des CTS

A l'issue de l'année 2014, l'effectif des Cadres Techniques Sportifs de la FFCK est de 65 postes. L'effectif cible de 64 postes a été reconduit lors de la négociation de la Convention d'Objectifs 2015.

#### TRAVAUX DE RENOVATION DU SIEGE FEDERAL

Pour rappel, le Bureau exécutif a autorisé le 30 octobre 2013 le lancement de la première tranche de travaux de rénovation du siège.

De ce fait, la mission archivage a été lancée et réalisée à la fin de l'année 2013 avec l'appui du service des archives du Conseil Général du Val de Marne et de la société Perles d'Histoire pour le traitement des fonds.

En 2014, les chantiers suivants ont été mis en œuvre après consultation de plusieurs entreprises :

- Changement du système de chauffage et climatisation avec l'installation d'un système mixte,
- Remise en fonction du système d'aération,
- Mise en place d'un nouveau revêtement de sol.

Par ailleurs quelques aménagements internes ont été effectués :

- Mise en place d'une cloison vitrée permettant de créer une nouvelle salle de réunion : « salle des élus » au fond de la Fédération,
- Aménagement d'un nouvel accueil à l'entrée avec la mise en place d'une banque d'accueil,
- Habillage de la façade et des surfaces vitrées de l'entrée : pose d'une enseigne et de films microperforés,
- Travaux de peinture.

Concernant la deuxième tranche portant sur la toiture, une consultation a été lancée fin 2014 auprès de plusieurs entreprises de couverture par rapport aux problèmes d'infiltration, d'isolation et de lumière. Des décisions sur ces sujets devront être prises en 2015.

## ORIENTATION 1 : LA FEDERATION ET SES CLUBS

### *Le service aux clubs, les partenariats et la communication*

L'accompagnement de nos clubs devient une priorité pour notre fédération et les initiatives lancées en 2012 et 2013 se sont poursuivies.

Concernant les projets associatifs, ce sont aujourd'hui environ 200 clubs qui disposent d'un projet dont 149 qui ont été réalisés avec la méthode fédérale eDENCLUB. Ces résultats sont encourageants mais il faut aller plus loin pour accompagner, s'ils le souhaitent, tant les clubs ayant réalisé leur projet et qui sont dans la phase de mise en œuvre, que les clubs n'ayant pas élaboré encore leur projet. Aussi, une étude a été réalisée auprès des clubs ayant réalisé leur projet avec eDENClub pour connaître leur avis. Les résultats de cette étude se trouvent dans l'espace Extranet (GOAL) de chaque structure à la rubrique « Mes documents ».

Cette étude fait ressortir 4 points forts :

- 99% des clubs jugent important le fait de disposer d'un projet associatif,
- 94% des clubs considèrent que la méthode proposée est bien adaptée à un club de Canoë-Kayak,
- 91% des clubs ont commencé à mettre en œuvre leur projet,
- 50% souhaiteraient un accompagnement de la fédération
- 94% recommanderaient à d'autres clubs d'utiliser eDENClub.

Les éléments de cette étude nous permettront ainsi d'améliorer notre politique d'accompagnement aux clubs.

Par ailleurs, cette démarche d'élaboration d'un projet associatif a conduit :

- 116 clubs à s'engager dans une démarche qualité et à obtenir le label Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK) et pour 39 d'entre elles à obtenir la mention « Performance Sportive » correspondant au parcours d'Excellence Sportive 1 (PES1).
- 39 clubs à répondre à l'appel à projet FFCK / EDF Clubs et Territoires sur le thème du handikayak. 27 clubs ont vu leur projet récompensé et se sont partagés l'enveloppe EDF de 50 000€.

Le partenariat avec EDF s'exécute, dans le cadre du nouveau périmètre qui a été largement communiqué, dans un esprit de confiance et de coopération réciproque. Outre l'appel à projet évoqué ci-dessus, il faut noter le soutien d'EDF dans les manifestations internationales organisées par la fédération à savoir : le championnat d'Europe de Course en Ligne Juniors et - 23 ans de Mantes la Jolie, la coupe du Monde de Waveski couplés aux Naturals Games de Millau et le championnat du Monde de Kayak-Polo de Thury-Harcourt. Enfin, le partenariat avec EDF a permis une première dotation aux juges-arbitres qui marquent une reconnaissance à toutes et tous ces bénévoles sans lesquels les compétitions ne pourraient pas se dérouler.

Les partenariats avec la MAIF et le Crédit Coopératif se sont exercés également dans la confiance et le respect réciproque.

La modernisation de notre système d'information, vaste chantier ouvert dès 2008, s'est terminée fin 2014 avec la migration de tous nos modules rénovés sur la nouvelle plateforme de MBS (Multimédia Business System filiale d'ORANGE) partagée avec 5 fédérations et dénommée GOAL (Gestion Online des Adhésions et des Licences). L'ancienne plateforme a été définitivement fermée par MBS le 12 janvier dernier.

Quant à notre identité visuelle qui datait des années 1990, dont je vous parlais dans le dernier CKI, elle a également été rajeunie et présentée à la dernière Assemblée Générale. Compte tenu de sa rapide appropriation par tous les acteurs de la fédération, il semble que l'objectif attendu soit en bonne voie : asseoir « la FFCK » comme une marque forte, porteuse de valeurs communes et de performance.

Concernant le dossier de demande de Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP) de notre fédération, il a dû être interrompu en raison de la publication, pendant l'été 2014, de deux lois dont certaines dispositions doivent être prises en compte dans les statuts :

- la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire dont l'article 76 a modifié l'article 11 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901,
- la loi 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui a modifié l'article L131-8 du code du sport et comportant les nouvelles dispositions en matière de parité au sein des instances dirigeantes des fédérations sportives.

Le dossier de la demande de RUP de la Fédération Française de Canoë-Kayak qui se trouvait au Conseil d'État nous a donc été retourné.

Ces dispositions concernent désormais toutes les fédérations ; par ailleurs ce thème de la RUP sera travaillé par le Ministère des Sports dans le cadre des chantiers de simplification et d'allègement des procédures administratives. Ce dossier sera donc repris ultérieurement par notre fédération dès que nous aurons connaissance de tous les paramètres.

### *Formation et professionnalisation*

Le développement des compétences des acteurs fédéraux est une préoccupation permanente de la Fédération. La formation concourt à la mise en œuvre du projet fédéral, en particulier par la recherche d'une qualité d'accueil et d'enseignement du canoë-kayak dans nos clubs devant permettre de former des pagayeurs compétents, responsables et plus nombreux.

Actuellement, deux domaines sont au cœur du projet formation : la formation des Moniteurs Fédéraux (cursus AMFPC – MFPC) qui atteint un déploiement satisfaisant, et la formation des Entraîneurs Fédéraux qui entame sa rénovation.

Concernant la formation des Moniteurs, au cœur de la filière d'encadrement de la FFCK, le déploiement s'est poursuivi en 2014 avec 3 axes de travail :

- Le module court du CQP, sessions de 2 jours organisées en collaboration entre le siège fédéral et les Comités Régionaux, qui concourt à professionnaliser nos clubs et à harmoniser à l'échelle nationale les compétences des Moniteurs.
- La formation des formateurs qui a été poursuivie, permettant de comptabiliser au total 150 responsables de formation habilités depuis 2012, formés sur la filière actuelle et en particulier la mise en place de l'alternance, évolution majeure de nos diplômes actuels.
- L'édition du « Mémento de la Monitrice et du Moniteur de Canoë-Kayak » qui permet enfin de mettre à jour les contenus et les outils de formation des AMFPC et des MFPC. Soulignons qu'il a entièrement été réalisé en interne grâce à la collaboration massive et efficace de notre réseau de formateurs et de cadres et à notre graphiste.

La formation des Entraîneurs fédéraux a vu quant à elle sa stratégie repositionnée en 2014 afin d'être en accord avec les attendus du haut-niveau. Les travaux de conception se poursuivront sur l'année 2015.

La Direction Technique Nationale prolonge son investissement sur les formations au Diplôme d'Etat (DE JEPS) par le démarrage en 2014 de deux sessions, l'une en eau calme, l'autre en eau vive. Plusieurs semaines sont mutualisées afin de favoriser des échanges de pratique entre les entraîneurs de disciplines variées. Les Pôles France sont des acteurs essentiels dans ces formations qu'ils accueillent pour partie dans leurs murs.

A travers ces deux qualifications de Moniteur et d'Entraîneur, la FFCK cible la majorité des cadres des clubs. Notre objectif est de favoriser l'engagement bénévole des cadres au sein de leur club et de favoriser leur professionnalisation en travaillant sur la reconnaissance des cursus fédéraux dans les diplômes professionnels.

A cet effet, le CQP Moniteur de Canoë-Kayak permet désormais d'obtenir 5 UC sur 10 du BPJEPS CKDA.

## **ORIENTATION 2 : LES SITES DE PRATIQUE ET LA SECURITE**

Nous pagayons dans un environnement de plus en plus contraint réglementairement.

La révision du règlement général de police de la navigation intérieure, code fluvial, (RGPI) de 2013 se décline en 2014 par la rédaction d'arrêtés préfectoraux ou règlements particuliers de police de navigation intérieure (RPP). Cette rédaction décline les imperfections du RGP, notamment par son absence de reconnaissance explicite des spécificités du sport nautique, voire amplifie les difficultés en interdisant les pratiques ou en fragmentant les linéaires de navigation. Les conséquences sur le droit à pratiquer, sur la responsabilité des bénévoles obligent à une mobilisation forte du mouvement fédéral du club au siège. Le ministère des sports est sollicité pour trouver ensemble mais aussi notamment avec Voies Navigables de France (VNF) des solutions acceptables.

Une évolution positive néanmoins consiste en la suppression de démarche administrative, en l'occurrence, l'autorisation préfectorale d'organisation d'une manifestation au titre du code fluvial, dès que notre manifestation n'est pas susceptible d'entraver la navigation.

En mer, la D240 a été modifiée en mai 2014. Un groupe de travail composé des acteurs de notre fédération a été associé à ce dossier (commission, club, CTR). Les évolutions concernent essentiellement la définition des engins de plages, qui impacte la possibilité pour un kayak de dépasser la « bande des 300m ». Cependant, nous découvrons avec surprise une nouvelle disposition, signée en décembre 2014 et applicable en mai et à laquelle nous n'avons pas été associée. Un travail d'analyse et d'information sera mené avant sa date d'application.

D'une manière générale, la pression des évolutions réglementaires quel qu'en soit le motif (sécurité, environnement,...) ne se dément pas et nous conduit à être sur de nombreux fronts pour préserver nos pratiques.

## **ORIENTATION 3 : LA PRATIQUE SPORTIVE**

### *La vie sportive nationale*

L'année 2014 a été une 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre des règlements sportifs validés en fin d'année 2013. En dehors du support quotidien aux commissions nationales, le service animation sportive a principalement été mobilisé sur la migration du système d'information sur le plan sportif avec notamment la conception et le suivi de la définition du nouveau système de calendrier sous GOAL. Cette nouvelle mouture a été mise en service dans les premiers jours de 2015 et permet de développer de nouveaux services pour nos structures (gestion du pré-calendrier, informatisation du système de validation...) et de nos licenciés avec notamment la notion de calendrier loisirs.

### *Les équipements sportifs de compétition*

Au cours de l'année 2014, la FFCK a suivi activement le projet de Vaires-sur-Marne. Nous avons été associés aux dernières étapes de validation du projet sur le plan technique et fonctionnel. Malgré de nouveaux retards administratifs et juridiques, la phase d'étude technique devrait prendre fin au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour un début de travaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 qui sont annoncés sur une durée de deux ans.

Au-delà de ce projet, plusieurs projets d'équipement sont en phase d'étude et ont sollicité une expertise des cadres de la fédération dont les suivants :

- Stade nautique de Vitré (Bretagne) : balisage sur 1000m, espace de gestion de compétition et base nautique,
- Stade d'eau vive de Rennes (Bretagne) : étude d'opportunité de création d'un stade d'eau vive dans l'agglomération rennaise,
- Réhabilitation du stade nautique de Mantes-en-Yvelines : participation à la rédaction du cahier des charges et aux différentes commissions techniques du concours en maîtrise d'ouvrage.

### *Le parcours d'Excellence sportive*

Le Parcours d'Excellence Sportive de la fédération (PES) 2014 / 2017 de la FFCK a été validé par la Commission du Sport de Haut Niveau le 13 décembre 2013 et publié dans un arrêté en date du 13 janvier 2014.

Il s'appuie autant que possible sur les clubs formateurs et s'inscrit en ce sens dans la cohérence du projet global de la fédération, avec le haut niveau international comme référence.

### **L'accès à la Compétition (1<sup>er</sup> niveau du PES) :**

Ce 1<sup>er</sup> niveau du PES a été activé en 2014 avec le label Ecole Française de Canoë-Kayak. 39 Ecoles Françaises de Canoë-Kayak ont obtenu la mention «Performance Sportive». Ce dispositif est représentatif de l'accès à la compétition et identifie clairement les clubs formateurs de sportifs qui s'inscrivent dans une démarche de qualité et une pratique sportive tournée vers la performance.

### **L'accès au Haut Niveau (2<sup>ème</sup> niveau du PES) :**

Les structures « d'accès au haut niveau » identifiées au sein du Parcours d'Excellence Sportive de niveau 2 par les Comités Régionaux, ont pour objectif de créer les conditions nécessaires à la performance de haut niveau. Près de 70% des sportifs inscrits en liste espoir s'entraînent dans les structures identifiées dans le PES 2. Aujourd'hui, ces clubs ou structures d'entraînement alimentent les deux tiers des sportifs sélectionnés en Equipe de France junior de Course en Ligne et la moitié en Slalom.

Avec les réformes des finances publiques, le modèle économique des structures de type Pôle Espoir ont tendance à se fragiliser. Il nous appartient dans les deux ans qui viennent de faire un bilan précis de notre PES 2 afin de porter les adaptations nécessaires dès le début de la prochaine olympiade.

### **L'accès aux finales et aux podiums internationaux (3<sup>ème</sup> niveau du PES) :**

Le PES 3 constitue le principal lieu de préparation des collectifs des Equipes de France. Il repose prioritairement sur des moyens nationaux délégués par l'Etat et sur des partenariats nationaux avec certaines collectivités territoriales. Ce niveau du PES nécessite une relation durable et de confiance avec nos partenaires. Il s'appuie principalement sur les 5 pôles France (Cesson-Sévigné, Nancy, INSEP/Vaires sur Marne, Toulouse et Pau) et sur les programmes d'actions des collectifs des Equipes de France. Le bilan de ce niveau du PES est présenté dans celui des différents collectifs des Equipes de France.

### *Listes ministérielles des sportifs espoirs et de haut niveau*

#### **Les chiffres**

403 sportifs figurent sur les listes ministérielles en 2014 et se répartissent de la manière suivante : 226 espoirs et 177 sportifs de haut niveau dans les activités concernées. Pour les sportifs dits « espoir » le chiffre reste identique à l'année dernière. Ce chiffre reste toutefois relativement élevé et on fait le constat que les athlètes arrivent de mieux en mieux préparés aux épreuves des tests nationaux. Cela nous a conduit en 2014 à rehausser le niveau d'exigence de nos tests afin de contenir notre population « espoir ».

#### **Répartition des sportifs listés au sein des Structures de la FFCK**

Les 403 sportifs sont répartis dans 145 clubs de la fédération. A noter que 26 clubs rassemblent 147 sportifs (36% des sportifs listés). Ces résultats montrent que certains de nos clubs ont développé et acquis de réelles compétences dans la formation des pagayeurs de haut niveau. A quelques exceptions près, ces clubs formateurs sont présents dans une seule discipline et restent donc très spécialisés dans la formation sportive.

### *Le soutien financier accordé aux sportifs de haut niveau*

#### **Les aides personnalisées**

Les aides personnalisées sont des aides financières directement attribuées aux sportifs. Ces aides de l'Etat lui permettent de pallier aux difficultés rencontrées pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle.

Ces aides répondent à différents critères en fonction du secteur ciblé : logement, formation, social et primes aux résultats. Ces aides financières participent aussi à financer les aménagements de temps de travail pour les athlètes qui bénéficient d'un emploi. Une aide dite forfaitaire est également attribuée aux sportifs inscrits sur les listes « Senior » et « élite ». Elle est destinée à prendre en compte l'ensemble des frais courants. L'enveloppe globale de ces aides s'est élevée à 360 125 €.

#### **Aménagement d'emploi dans les entreprises et la fonction publique pour les Sportifs de Haut Niveau**

L'emploi des sportifs de haut niveau au sein des entreprises peut être aménagé par le dispositif des Conventions d'Insertion Professionnelle signées entre le Ministère chargé des Sports, la fédération et les employeurs. En 2014, 36 sportifs de la FFCK bénéficient de ce type de contrat avec des temps de mise à disposition allant de 20 à 80 %.

Afin d'alléger le coût financier de ces aménagements, la fédération a effectué les démarches nécessaires auprès des services fiscaux et peut ainsi bénéficier des avantages du mécénat.

A ce titre, quatre conventions d'insertion professionnelle ont été couplées avec le dispositif du mécénat permettant ainsi une réduction du coût de l'aménagement de l'emploi de 60% de la somme globale.

Ces aménagements s'effectuent également au sein des services de l'Etat : une sportive bénéficie d'une affectation proche de son lieu d'entraînement au Ministère de l'Education Nationale tandis que quatre sportifs ont des conditions d'emploi favorables au Ministère chargé des Sports. Enfin une sportive bénéficie d'aménagement d'emploi dans le milieu carcéral.

### La surveillance médicale règlementaire

Pour la gestion des dossiers médicaux de l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, la FFCK s'appuie sur un prestataire de service depuis maintenant quatre années. Le logiciel Askamon a évolué grâce au travail de partenariat entrepris pour développer une version web. Cette nouvelle version simplifiée et plus fonctionnelle, a permis cette année d'effectuer la gestion de la SMR dans de bonnes conditions et dans le strict respect de la réglementation en vigueur.

### La mission Information-Performance-Recherche

La mission Information-Performance-Recherche poursuit son objectif de soutien à la performance à travers 3 actions principales : diffusion des connaissances relatives à l'entraînement et à la performance, recherche et accompagnement scientifique et formation des entraîneurs.

Au plan de la recherche, il s'agissait principalement d'identifier les besoins dans ce domaine au service du projet olympique de RIO. Ainsi une étude hydrodynamique en Course en Ligne, menée en partenariat avec l'INRIA de l'école centrale de Nantes, a été validée et a été menée en 2014 et se poursuivra en 2015. Il est à noter que ce projet s'inscrit dans la continuité de recherches menées durant la précédente olympiade.

Le travail de suivi scientifique de l'entraînement se poursuit avec l'INSEP pour la Course en Ligne, l'ENVSN pour le Slalom et sous forme de partenariats locaux au niveau des Pôles France.

Les actions de formation des entraîneurs restent centrées principalement sur les niveaux 2 et 3 du PES, soit en proposant des formations à un réseau d'entraîneurs identifiés, soit en accompagnant des projets de formation pour les différents niveaux d'entraîneurs. L'un des enjeux de l'année à venir est de finaliser la réforme de la filière de formation des entraîneurs fédéraux en cohérence avec la politique sportive de haut niveau de la FFCK.

### Les Equipes de France de Slalom

#### Résultats de l'Equipe de France

Pour la première fois depuis 2007, l'Equipe de France Senior de Slalom était engagé dans un championnat du Monde hors Europe sur le site artificiel de Deep Creek dans le Maryland aux USA.

Pour la première fois également, les championnats du Monde moins de 23 ans et moins de 18 ans étaient organisés à une date (Avril) et un lieu (Australie) inédits mais surtout inadaptés à notre calendrier national.

Pour répondre à ce double défi sans revoir à la baisse son objectif de victoire l'Equipe de France a dû faire des choix :

- un choix de préparation pour les Seniors en réduisant le nombre de participation aux manches de coupe du Monde afin d'organiser un stage de préparation aux USA en Juillet.
- un choix de participation réduite au championnat du Monde pour les moins de 23 ans et les moins de 18 ans afin de maintenir une action internationale estivale au championnat d'Europe.

L'objectif de victoire dans une épreuve olympique est atteint grâce à Boris NEVEU, nouveau champion du Monde K1H dans une course qui a vu un triplé historique de l'Equipe de France dans cette catégorie.

#### Collectif Senior

En K1H les 3 français terminent aux 3 premières places réalisant un triplé historique avec Boris NEVEU (1<sup>er</sup>), Sébastien COMBOT (2<sup>ème</sup>) et Mathieu BIAZZO (3<sup>ème</sup>). L'équipage Pierre PICCO / Hugo BISO prennent la seconde place en C2H et Oriane REBOURS la troisième place en C1D. C'est un résultat d'ensemble exceptionnel sur un nouveau site du circuit international même si nous n'avons pas réussi à maintenir sur les podiums nos médaillées 2013.

#### Collectif moins de 23 ans

Aucune titre ni médaille individuelle au championnat du Monde Australien. Cette échéance est arrivée trop tôt pour les sportifs que nous avons l'habitude de préparer pour une échéance internationale estivale.

Au championnat d'Europe, les résultats sont exceptionnels avec deux titres européens pour Maxime PERRON (C1H) et l'équipage Nicolas SCIANIMANICO / Hugo CAILHOL en C2H. Kilian FOULON (2<sup>ème</sup>) et Simon LE FRIEC (3<sup>ème</sup>) complètent le podium C1H pour le second triplé 2014 en grand championnat. Quentin BURGI termine 2<sup>ème</sup> en K1H pour un total record de 5 médailles individuelles sur cette épreuve.

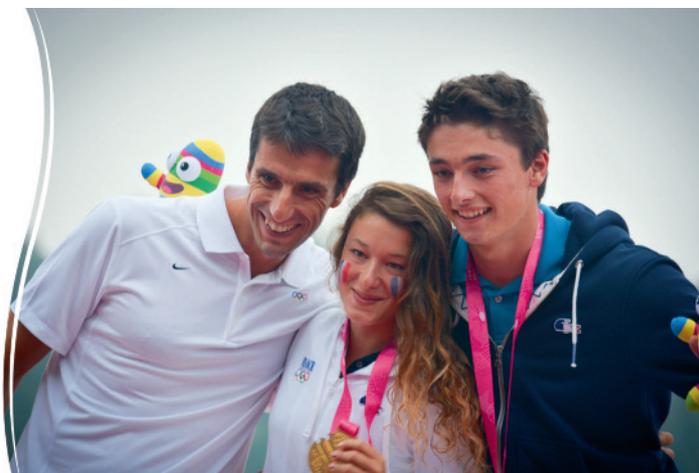
#### Collectif moins de 18 ans

Lucie PRIOUX devient la première française championne du Monde en C1D. Elle est la seule médaillée individuelle française dans cette épreuve australienne.

Guillaume GRAILLE et Lucas ROISIN sont champions d'Europe en C2H à Skopje (MKD). Ils sont accompagnés sur les podiums individuels par Pol OULHEN en K1H (2<sup>ème</sup>) et Camille PRIGENT en K1D (3<sup>ème</sup>).

#### Jeux Olympiques de la Jeunesse

Camille PRIGENT en K1D et Lucas ROISIN en C1H remportent l'épreuve de Slalom en eau plate aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de NANJING.



### Collectif Senior

La saison 2014 est marquée par le retour d'un bateau français sur un podium dans une épreuve olympique lors du championnat du monde. Cela n'était plus arrivé depuis 2011.

Dans le sillage du K2 200m (Sébastien JOUVE/Maxime BEAUMONT) qui gagne la médaille de bronze à Moscou, les sportifs ont permis à la France de grimper dans la hiérarchie mondiale (8<sup>ème</sup> nation) grâce en particulier à Cyrille CARRE (4<sup>ème</sup> en K1 1000m), Sarah GUYOT (5<sup>ème</sup> en K1 200m) et Adrien BART et Mathieu BEUGNET (6<sup>ème</sup> en C2 1000m). Ces places et cette dynamique encourageantes ne doivent cependant pas masquer le travail qu'il reste à accomplir pour l'ensemble des sportifs, et particulièrement les non finalistes au championnat du monde.

L'ensemble de la saison internationale a permis de mettre en valeur le K2 1000m (Arnaud HYBOIS/Etienne HUBERT) qui revient médaillé de chacune de ses sorties : 3<sup>ème</sup> coupe du monde Racice, 1<sup>er</sup> coupe du monde Szeged, 2<sup>ème</sup> championnat d'Europe Brandenburg ; le K2 200m (Arnaud HYBOIS/Sébastien JOUVE) : 3<sup>ème</sup> coupe du monde Racice ; le K1D 200m (Sarah GUYOT) : 2<sup>ème</sup> coupe du monde Racice.

D'autres belles performances sont également à retenir : C4 1000m (1<sup>er</sup> coupe du monde Szeged), K2H 500m (2<sup>ème</sup> championnat d'Europe Brandenburg), K1H 5000m (3<sup>ème</sup> championnat du monde), K1 H Relais 200m (2<sup>ème</sup> championnat du monde).

Cette progression collective, accompagnée par l'ensemble du staff, et tout particulièrement l'engagement quotidien des entraîneurs, devra être encore renforcée pour la saison 2015.

### Collectif moins de 23 ans

Le championnat d'Europe à Mantes-en-Yvelines reste une opération très positive pour notre activité, et qui doit s'inscrire dans une stratégie d'accueil d'évènements à long terme.

Bien que le niveau général de ce collectif reste insuffisant, avec une seule finale au championnat du monde qui reste l'objectif prioritaire de la saison, nous apprécierons les très belles performances lors du championnat d'Europe à Mantes-en-Yvelines de Sarah GUYOT qui gagne les 2 titres en K1 500m et K1 200m et la médaille de bronze de Franck LE MOEL et Guillaume LE FLOCH DECORCHEMONT en K2 200m.



### Collectif Junior

Les résultats de ce collectif cette saison sont inquiétants et malheureusement dans la continuité des saisons précédentes. Le retard accumulé dès le plus jeune âge ne peut être comblé lors des actions nationales durant la saison (stages et compétitions). Les lacunes identifiées (en particulier d'ordre physiques et mentales) doivent nous amener à repenser notre animation nationale mais aussi la formation des jeunes et de leurs entraîneurs afin de renforcer le travail au quotidien.

### Collectif Marathon

Hormis la belle performance de Cyrille CARRE lors du championnat du monde à Oklahoma (4<sup>ème</sup> en K1) les résultats des sportifs de l'Equipe de France sont très loin de nos espérances dans toutes les catégories (Senior, U23, junior).

La recherche de performance en Marathon demande un engagement permanent. Hormis pour quelques rares individus, il est nécessaire de s'y consacrer pleinement tout au long de la saison afin de progresser dans tous les secteurs : gestion de l'effort, tactique, portage, alimentation, préparation du matériel... Un gros travail de réflexion est à mener dans cette discipline spécifique, depuis l'animation nationale jusqu'à la gestion du haut niveau.

### Les Equipes de France Paracanoë et le Handikayak

La saison 2014 a permis de finaliser la structuration de l'Equipe de France Paracanoë. Mélanie BADIN est maintenant associée à l'équipe en tant que médecin référent. Cindy MOREAU poursuit sa progression en terminant 2<sup>ème</sup> des championnats du Monde de Moscou avec une excellente progression chronométrique durant la saison. Le reste de l'équipe connaît une saison plus difficile mais qui devra être utilisée pour franchir des caps importants pour aller chercher les quotas paralympiques en 2015.

Au plan de l'animation nationale, il faut signaler l'organisation des premiers championnats de France officiels Paracanoë. Les organisateurs des épreuves de Fond à Chamouille (Picardie) et de sprint à Gravelines (Nord-Pas de Calais) ont fait le maximum pour accueillir au mieux ces nouvelles épreuves. Ces comités d'organisation ont établi une véritable référence qualitative et donneront à cœur à leurs successeurs de poursuivre le travail engagé.

Le classement national a regroupé 25 clubs. Les compétitions paracanoë organisées en région ou nationalement ont regroupé 40 sportifs dont 30 ont couru aux Championnats de France. Il faut également souligner l'inscription de 50 bateaux (mono et bi) aux championnats de France de Sprint à Gravelines. Ces premiers indicateurs montrent qu'une réelle dynamique est lancée. Nous continuerons de les analyser dans ce sens pour mieux évaluer l'action globale mise en place.

D'une manière plus générale, la FFCK a poursuivi son action de structuration et de développement de l'accueil des pratiquants en situation de handicap avec le soutien très important de son partenaire EDF. Ce sont 29 clubs pour 39 demandes qui auront bénéficié d'un soutien financier à leur projet et 27 qui ont pu le mener concrètement à terme. Cette action bénéficie d'un suivi tout au long de l'année par le Service aux Clubs de la FFCK. Elle est conduite pour 2015 et nous savons déjà que 55 clubs ont présenté un dossier complet avec des projets tout à fait intéressants.

## Les équipes de France de Descente

### Collectif Senior

La France confirme son rang de leader mondial et remporte 2 titres. Le titre très convoité de Champion du Monde en kayak homme avec Quentin BONNETAIN (VPA). Paul GRATON (Marseille), quant à lui, offre à la France une superbe médaille de bronze dans cette catégorie. Charlène LE CORVAISIER (Guerlédan) et Quentin DAZEUR (Strasbourg) s'adjugent l'argent et Sixtine MALATERRE (Marseille) arrache le bronze sur un parcours qui lui a posé de nombreux problèmes.



En canoë dame, Marjolaine HECQUET (Port St Foy) remporte le titre de Championne du Monde en classique et devient Vice-Championne du Monde en sprint. En canoë biplace, l'équipage composé de Tony DEBRAY (Pont Réan) et Louis LAPOINTE (Gérardmer) devient Vice-Champion du Monde en classique.

Sur les épreuves par équipe, la France domine en remportant 8 médailles dont 6 titres, avec un grand chelem dans les épreuves classiques.

### Collectif moins de 23 ans

En l'absence d'épreuves de référence pour cette catégorie d'âge, les meilleurs athlètes moins de 23 ans participent aux manches de coupe du monde Senior.

La relève est bien présente, chez les féminines avec la victoire de Marjolaine HECQUET (Port St Foy) au classement général en canoë dame et la victoire de Alice SCHMITT (Vienne) sur la manche sprint de la coupe du monde de Lofer. Bonne entrée sur la scène internationale pour Claire HAAB (Gerardmer) qui obtient une médaille d'Argent sur la coupe du monde de Lofer et une seconde place au classement général des C1D. Bilan très positif aussi pour les garçons, en canoë, 2 médailles au classement général de la coupe du monde, argent pour Quentin DAZEUR (Strasbourg) et bronze pour Louis LAPOINTE (Gérardmer) qui confirment ainsi leur excellente saison chez les Seniors.

En kayak, excellente performance pour Paul JEAN (Marseille) qui termine 3<sup>ème</sup> du classement général de la coupe du monde à seulement 19 ans.

### Collectif junior

L'objectif affirmé pour ce collectif est de leur permettre d'apprendre à concourir au plus haut niveau, d'acquérir et de se construire une expérience internationale et surtout se mettre dans les conditions de pouvoir remporter des médailles dans la catégorie Senior.

Cette année l'épreuve de référence était le championnat d'Europe classique et sprint à Banja Luka (Bosnie).

La France termine une fois de plus seconde nation derrière la République Tchèque en remportant un titre en C1H pour Théo VIENS (CK L'Islois) dans l'épreuve classique. En sprint, ce sont 3 Médailles dans les épreuves individuelles, avec un nouveau doublé or et argent en C2H pour Arthur LEDUC/Léo ZOUGGARI (Torcy) et Axel AILLET /Axel DEL NEGRO (CK L'Islois) et une belle médaille d'argent en K1D pour Phénicia DUPRAS (Vallée de l'Ain). Confirmation du leadership affirmé de la France sur les épreuves par équipe avec 5 titres sur 8 possibles.

Les résultats de Bosnie confirment la bonne santé de l'école de formation française, avec un excellent travail réalisé dans les clubs, les régions et au sein des pôles espoirs qui accueillent ces jeunes athlètes au quotidien.

### Les équipes de France de Kayak Polo

Les résultats ont été à la hauteur de nos espérances à l'occasion du championnat du Monde en France (Thury Harcourt, Normandie) :

- Hommes séniors : Champions du Monde,
- Hommes moins de 21 ans : Champions du Monde,
- Dames moins de 21 ans : Vice - Championnes du Monde,
- Dames séniors : médaillées de Bronze.

### Collectifs Seniors et moins de 21 ans

En 2014, le programme ressemblait aux années précédentes, avec quelques jours de stage supplémentaires et un effectif passant de 7 à 8 sportifs sélectionnables. La place des tests physiques a été renforcée avec un effort particulier sur la diététique et une meilleure gestion de la fatigue et de la récupération, notamment sur les déplacements.

Les coupes d'Europe ont servi de sélection et de calage au niveau international. La fin de la préparation a été individualisée par collectif, afin de convenir au mieux aux besoins de chacun. Nous avons conservé les confrontations entre les Seniors et les moins de 21 ans, qui sont un facteur important dans la réussite des hommes.

L'organisation logistique a été arrêtée autour des gîtes du club de Pont d'Ouilly, d'une maison prêtée à Thury Harcourt pour la récupération des sportifs et d'une restauration organisée de main de maître par la fidèle famille MENARDON.

A souligner que nous avons bénéficié d'un engouement extraordinaire, de la part de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient fédéraux ou externes (comité d'organisation, ville de Thury Harcourt et de Pont d'Ouilly, club local, office du tourisme, médias, etc... ).

### Compositions des Equipes Seniors aux Mondiaux :

#### HOMMES :

- Christophe BELAT (Montpellier ACKUC),
- Matthieu LALLIOT (Canoë Kayak Club St Omer),
- David LINET (Montpellier ACKUC),
- Martin BRODOUX (Canoë Kayak Club de l'Agenais),
- François BARBEY (A.S.E.V CK Condé sur Vire),
- Patrice BELAT (Montpellier ACKUC),
- Franck BESSON (CKCIR St Grégoire),
- Maxime GOHIER - Capitaine (A.S.E.V CK Condé sur Vire).

## DAMES :

- Annie CHEVALIER (Kayak Club de Thury-Harcourt),
- Gaëlle FRANÇOIS (Canoë Kayak Club St Omer),
- Jade VASSALLO (Montpellier ACKUC),
- Rosemarie PIERRE (Canoë Kayak Château Thebaud),
- Nais ZANFINI (Montpellier ACKUC),
- Valérie SIBIOUDE - Capitaine (Canoë Kayak Château Thebaud),
- Mélanie KONIG (Montpellier ACKUC).

## Compositions des équipes U21 aux Mondiaux :

### HOMMES :

- Matthieu DELETRE (ASCPA Strasbourg),
- Baptiste COTTA - Capitaine (Montpellier ACKUC),
- Alexis REIGNE (Montpellier ACKUC),
- Benoit RICHER (Canoë Kayak Club Acigné),
- Jérémy ESCAFFRE (CKCIR St Grégoire),
- Guillaume MORIN (Canoë Club d'Avranches),
- Emmanuel HIRBEC (Canoë Kayak Club Acigné),
- Willem POLLET (Foyer Rural Pont d'Ouilly).

### DAMES :

- Alice JANECEK - Capitaine (Montpellier ACKUC),
- Julie ROUX (Montpellier ACKUC),
- Raphaëlle BUREL (Canoë Kayak Club Acigné),
- Audrey WESTEEL (Canoë Kayak Club St Omer),
- Eloïse FRIGOT (Foyer Rural Pont d'Ouilly),
- Tiffany BAZIN (Canoë Club d'Avranches),
- Cécile RINGENBACH (Nantes Atlantique CK).

### LE STAFF :

- DEF : François MARTINEZ
- Entraîneur Seniors Hommes : Américo CATARINO
- Entraîneur Seniors Dames : Jérôme MAINGUY
- Entraîneur U 21 Hommes : Laurent DEBIEU
- Entraîneuse U 21 Dames : Gaëlle SCHMITT
- Kinés : Michael GANDOSSI, Philippe CLOISEAU, Caroline LEPRUNIER
- Equipe Technique: Camille GIRARD, Claude ALAPHILIPPE, Benjamin GOUYOU.
- Cuisiniers : Fanny et Michel MENARDON.

Bravo à tous les acteurs de la performance : sportifs, entraîneurs, équipe technique, clubs et régions d'origines, FFCK, organisateurs, villes d'accueil mais aussi au public, très nombreux et fervent supporteur. L'Equipe de France de Kayak-Polo ressort 1<sup>ère</sup> nation de ces Championnats du monde.



## Haut Niveau Fédéral

En 2014 l'ensemble des activités fédérales faisaient l'objet d'une échéance de référence au plan international :

- Ocean-Racing - Championnat d'Europe - Vila Do Conde (Portugal) - 14 au 17 août 2014.
- Freestyle - Championnat d'Europe - Bratislava (Slovaquie) - 28 au 30 août 2014.
- Waveski-surfing - Championnat du Monde - Durban (Afrique du Sud) - mai 2014.
- Dragon-boat - Championnat du Monde - Poznan (Pologne) - 28 au 31 août 2014.
- Va'a vitesse - Championnat du Monde - Rio de Janeiro (Brésil) - 12 au 17 août 2014.

Depuis plusieurs années, la FFCK met en place un accompagnement pour les sportifs leaders au plan national et qui ont la capacité d'aller gagner des titres internationaux. Cet accompagnement (humain, financier, logistique, sélection Equipe de France...), sans commune mesure avec les autres activités, est variable en fonction de plusieurs critères : dynamique nationale de l'activité, contexte et dynamique international de l'activité et potentiel sportif de nos leaders.

Les sportifs d'Ocean-Racing, Freestyle et Waveski-surfing ont permis à la FFCK d'aller chercher de nouvelles médailles d'or.

### Les équipes de France de Freestyle

Une Equipe de France élargie a eu l'honneur d'ouvrir la saison internationale à domicile avec la 1<sup>ère</sup> étape de la Coupe du Monde à Millau face à plusieurs milliers de spectateurs.

À l'issue des trois étapes de Coupe du Monde, l'Equipe de France avait engrangé 8 médailles dont une victoire à MILLAU en kayak homme Senior (Mathieu DUMOULIN).

Le Championnat d'Europe fut l'occasion pour Marlène DEVILLEZ de conserver son titre européen pour la troisième fois consécutive. Du côté des canoës monoplaces, Sébastien DEVRED revient avec la médaille d'argent. Ceci permet à la France de se classer au 3<sup>ème</sup> rang des nations européennes derrière la Grande-Bretagne et l'Espagne. Du côté des kayaks hommes, les deux quatrièmes places en Junior et Senior montrent que nous sommes présents mais qu'il reste du travail pour aller chercher les titres dans ces épreuves tout en laissant à l'Equipe de France de Freestyle l'objectif de s'établir en 2015 parmi les trois nations leader au niveau mondial.

### Les Equipes de France d'Ocean Racing

Après un premier championnat du Monde en 2013, cette année les pagayeurs français ont participé au 1<sup>er</sup> championnat d'Europe d'ocean-racing au Portugal. Une première dont la France se rappellera puisque la compétition a été largement dominée par nos tricolores qui remportent 6 médailles dont les 3 médailles d'or européennes décernées :

- Angie MOUDEN, 3<sup>ème</sup> au championnat du Monde moins de 23 ans en 2013, devient la 1<sup>ère</sup> Championne d'Europe en Surfski dame Senior,
- Yannick LAOUSSE, remporte le titre en Surfski homme Senior,
- Noé PELIZZA, pour sa dernière année chez les juniors, remporte le titre dans son épreuve.

Avec ces six médailles, la France prend la tête du classement des nations devant le Portugal, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Cette belle saison, permet d'envisager pour 2015 un objectif de médaille d'or pour la 2<sup>nd</sup> édition des Championnat du Monde de la FIC.

#### *Le groupe France de Waveski-Surfing*

Les inscriptions étant libres au plan international, il n'y a pas eu d'Equipe de France constituée sur la base d'une compétition de sélection nationale. Cependant sous l'impulsion du Président de la Commission Nationale, Thierry MOURAUD, un groupe d'une dizaine de pagayeurs s'est structuré pour participer au championnat du Monde. La France termine au 1<sup>er</sup> rang des nations mondiales avec 10 médailles dont 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Nos quatre champions du monde sont :

- Renan LELOUTRE – épreuve « open »,
- Mathieu BABARIT – épreuve « senior »,
- Clément GUILBERT – épreuve « new age »,
- Nathan LE BARS – épreuve Junior Homme.

Le Waveski-surfing est une activité en recherche d'universalité avec seulement une quinzaine de nations présentes au Championnat du Monde mais qui pourrait connaître un nouveau souffle en 2015 avec une confirmation de son entrée au programme des Jeux Mondiaux des Plages dès 2017.



#### **Les compétitions internationales de référence en France**

Cette année nous avons été mobilisés autour de trois compétitions :

- Coupe du Monde Freestyle – MILLAU – juin 2014,
- Championnat d'Europe de Course en ligne Juniors et moins de 23 ans – MANTES EN YVELINES – juin 2014,
- Championnat du Monde de Kayak-Polo – THURY-HARCOURT – septembre 2014.

Ces événements ont été une réussite grâce aux collectivités territoriales, les nombreux bénévoles, juges internationaux mais aussi grâce au concours de l'équipe de cadres techniques sportifs de notre fédération qui a su une nouvelle fois se mobiliser pour apporter son expertise. Cette expertise, reconnue et grandement appréciée par nos comités d'organisation fait notre force face à la concurrence internationale.

Nos deux championnats ont servi de temps forts dans la campagne de Tony ESTANGUET à la 3<sup>ème</sup> vice-présidence de la FIC. Sa présence lors des événements a été largement appréciée par nos partenaires et les Equipes de France engagées, aussi je tiens ici à le remercier.

#### *Millau 2014 « le Freestyle, un spectacle »*

L'organisation de la Coupe du Monde a été totalement intégrée au comité d'organisation des NATURAL GAMES qui sont organisés de manière récurrente depuis de nombreuses années à MILLAU. Cette fusion de compétences avec des approches complémentaires constitue une vraie valeur ajoutée pour l'événement. Le comité d'organisation a su parfaitement intégrer les contraintes sportives d'une compétition officielle au cœur d'un festival sportif rassemblant des pratiques sportives de pleine nature en tout genre sur une semaine. C'est un modèle intéressant qui a permis une mise en scène de notre activité très réussie.

#### *Mantes en Yvelines 2014 « un bassin requalifié »*

Le comité d'organisation « Mantes en Yvelines 2014 » a dû relever plusieurs défis. Le programme initial du projet comportait la réhabilitation complète du bassin et des bâtiments dont la tour d'arrivée. Début 2013, le projet a été revu pour des raisons économiques. Nos équipes ont dû repenser le projet autour de structures mobiles et suivre la réhabilitation du balisage dans un échéancier contraint. Ce pari a été gagné et l'organisation sportive fut un succès.

Le second défi était l'accueil des 960 membres de délégation, en région parisienne avec une prise en charge totale dès les aéroports (transport, hébergement et restauration). Sur cet aspect, les contraintes budgétaires et les contraintes locales (dispersion des hébergements), ont amené le comité d'organisation à faire des choix drastiques qui ont conduit au mécontentement de certaines nations et que nous avons dû justifier auprès de l'Association Européenne de Canoë.

#### *Thury-Harcourt 2014 « une ferveur populaire jusque-là méconnue dans ce sport... »*

Après, le succès des Championnats d'Europe 2007, nous avons vécu une dernière semaine de septembre digne des « grandes disciplines sportives nationales » avec les Championnats du Monde de Kayak-Polo au cœur de la Suisse-Normande :

- 75 000 spectateurs avec des stades comblés le samedi et dimanche,
- 13 minutes d'exposition sur les principaux médias nationaux avec une audience qui dépasse 15 millions de spectateurs,
- 138 000 spectateurs sur Internet via la WebTV de la Fédération Internationale de Canoë.

Cet engouement populaire et médiatique n'est pas le fruit du hasard. En effet, depuis l'attribution de ce championnat en avril 2011, nos partenaires locaux, Paul CHANDELIER (Maire de Thury-Harcourt) et Sylvie VANDEVIVERE (Directrice de l'Office de Tourisme de la Suisse-Normande) avaient pour objectif de placer notre événement au cœur des préoccupations locales et du dispositif « La Normandie accueille le Monde en 2014 ». Ceci nous a positionné dans toutes les campagnes de communication au côté de trois autres événements d'envergure mondiale :

- Les Jeux Equestres Mondiaux 2014,
- Le 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement,
- Le Mont Saint-Michel redevient une île.

Cette démarche a été une réussite et je tiens ici à les remercier de leur engagement pour avoir mené à bien ce projet et piloter les 700 personnes (bénévoles, juges...) présentes à leur côté dans cette aventure.

Au-delà de ces aspects, cette édition 2014 apporte son lot d'héritage direct ou indirect à notre fédération et nos clubs locaux :

- Création de deux nouveaux terrains permanents,
- Augmentation de la capacité des tribunes permanentes,
- Equipements techniques pour l'organisation de compétitions (tableau d'affichage...),
- ...

Cette organisation restera dans les mémoires de la fédération et doit pouvoir servir d'exemple sur bien des aspects (communication, festival populaire...). Au cours de l'année 2015, un bilan qualitatif complet sera réalisé afin de capitaliser et pouvoir transmettre cette expérience.



### **Le calendrier des compétitions internationales de référence en France**

En mars 2014, la Fédération Internationale de Canoë et l'Association Européenne de Canoë ont annoncé l'attribution des événements suivants à la France :

- Coupe du Monde de Slalom 2016 - Pau,
- Championnat d'Europe de Kayak-Polo 2017 - Saint-Omer.

Ces compétitions s'inscrivent dans la stratégie d'accueil des compétitions internationales en France qui a été validée par le Conseil Fédéral en 2013 et qui a permis de définir pour chacune de nos activités :

- L'enjeu d'accueillir des compétitions internationales,
- Un ou quelques sites stratégiques,
- Une compétition internationale clé.

### **Relations internationales**

Les Relations internationales de la FFCK ont été marquées cette saison par deux événements, les élections à la FIC lors du Congrès de Varsovie, organisé début novembre et l'accueil de deux compétitions internationales majeures qui sont indéniablement l'occasion d'accroître l'influence de notre Fédération dans le concert international.

La FFCK, en présentant la candidature de Tony ESTANGUET à la 3<sup>ème</sup> Vice-Présidence de la FIC, a dû élaborer avec Tony une stratégie aidé en cela par le Michaël ALOÍSIO et son équipe du Comité Français du Sport International.

Cette nouvelle structure est par ailleurs devenue un interlocuteur privilégié pour nous aider à renforcer notre politique en matière de relations internationales.

Succès donc pour Tony, élu confortablement à l'Exécutif de la Fédération Internationale mais également Mathias GERARD, nouveau membre du Comité Technique de Descente de rivière en remplacement de François BEAUCHARD qui avait souhaité mettre fin à de nombreuses années d'investissement auprès de cette commission internationale. Nous remercions ici François pour avoir apporté son dynamisme et pour son souci permanent de faire évoluer la discipline.

Les Championnats du Monde de Kayak Polo de Thury Harcourt ont été appréciés unanimement par les sportifs, leur encadrement et par les membres de la FIC qui ont vu dans cette édition parfaitement réalisée tout le potentiel de cette discipline collective.

En soutenant deux nations, la Malaisie pour l'Asie et la Namibie pour l'Afrique, sur le plan logistique mais également sur le plan sportif avec la mise à disposition de cadres techniciens, la FFCK a su allier succès organisationnel et aide au développement du Kayak-Polo, présent par ailleurs au programme des World Games.

Dans le même esprit, le comité d'organisation des championnats du monde 2017 à Pau de Slalom et de Descente Sprint va mettre en place, en partenariat avec la FIC, un programme d'aide à de jeunes talents (10 à 15 fédérations de tous les continents), pendant les trois années à venir, en organisant des camps d'entraînements autour des compétitions qui se dérouleront à Pau.

Dans le domaine de la présence française sur l'échiquier international, il convient de souligner le recrutement de l'entraîneur français Jean-Jérôme PERRIN au poste de responsable des épreuves de Canoë-Kayak aux Jeux Européens de Baku.

Par ailleurs, la reconnaissance du savoir-faire de la FFCK en matière de formation des entraîneurs continue de s'illustrer au travers notamment du recrutement en Thaïlande et en Nouvelle Zélande de deux entraîneurs de Slalom, en charge de la sélection nationale et / ou de programme de formation de jeunes athlètes.

Le rapprochement de notre fédération avec la fédération Allemande (DKV) dans une démarche d'échanges, initié en 2013, s'est poursuivi par la réception à Paris en janvier 2014 du Président Thomas KONIETZKO et d'une délégation de la fédération allemande.

Les relations internationales de la FFCK seront dorénavant renforcées avec la présence de Tony ESTANGUET au sein de l'Exécutif de la FIC et un programme ambitieux d'accueil de manifestations internationales, dont la vocation est bien sûr de sécuriser les performances de nos Equipes de France, d'assurer le rayonnement de la FFCK et de ses idées tout en confortant notre projet de développement.

## CONCLUSION

L'année 2014 fût une fois de plus dense et riche en émotions pour chacun d'entre nous.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et professionnels pour leur engagement et pour tout le travail réalisé cette année encore. Evidemment beaucoup de choses restent encore à faire pour consolider nos performances sportives notamment en vue de l'échéance olympique, mais aussi pour renforcer nos clubs qui sont notre raison d'être et qui portent principalement les activités de notre fédération.

Dans le contexte de baisse des moyens publics, devenu aujourd'hui une réalité durable pour tous, la professionnalisation de nos clubs au cœur de leur territoire constitue un réel enjeu de survie de notre modèle fédéral. Aider nos clubs à avoir un véritable projet, à le rendre audible et lisible auprès de leurs

différents partenaires, les accompagner dans leur mise en œuvre constituent autant de nouveaux défis auxquels nous devons collectivement apporter des réponses. Pour cela, la passion et la compétence de nos dirigeants et cadres restent nos meilleurs atouts et doivent nous donner confiance.

Il me reste à remercier tout particulièrement notre Bureau Exécutif et son Président Vincent HOHLER, responsable, engagé et mobilisé sur le terrain.

Une fois encore, notre fédération a su faire preuve de créativité, de dynamisme, de conviction dans ses nombreux secteurs d'intervention. Je fais pleinement confiance à toute l'équipe pour continuer d'anticiper sur les nombreux défis à venir et nous conduire sur la voie de la performance jusqu'à Rio.

**Philippe GRAILLE**  
Directeur Technique National

## RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



**Gilbert TROUVE**  
Secrétaire Général

L'année 2014 marque la mi-mandat de l'olympiade. Les dispositifs initiés depuis la fin de la précédente olympiade, la saisonnalité, eDENCLUB, EFCK sont mieux appréhendés par les clubs. Les différentes études ainsi que les colloques, les séminaires, les assemblées générales des comités régionaux nous permettent de mesurer les conditions de fonctionnement des structures composant notre fédération ainsi que les potentialités de développement.

L'évolution de la société et la conjoncture nous amènent depuis 2 ans à réfléchir sur l'évolution du fonctionnement des structures associatives tout en conservant « l'esprit club » ainsi que les valeurs dont le secteur est porteur.

Accompagner les clubs pour les aider à mieux répondre aux attentes de leurs adhérents, de leurs partenaires, à remplir une mission d'intérêt général et à se développer, tel est notre objectif.

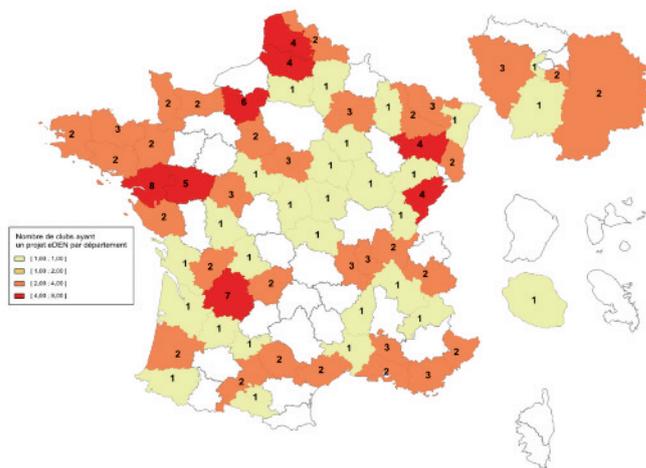
Pour ce faire le rôle des comités régionaux et départementaux est fondamental. Ils sont les relais du siège sur les territoires, ce sont des structures incontournables de la mise en œuvre de la politique fédérale.

### eDEN CLUB

Est un dispositif d'accompagnement des clubs pour l'élaboration de leur projet associatif et de développement. Il est porté par le siège avec l'implication de quelques comités régionaux.

Le Crédit Coopératif est partenaire de la FFCK pour sa mise en œuvre.

Fin 2014, 146 clubs ont réalisés leur projet associatif en utilisant eDEN CLUB.



### LES STRUCTURES

Le nombre de structures composant la fédération est globalement stable :

#### Les clubs

- 710 clubs étaient affiliés en 2014, contre 722 en 2013 et 729 en 2011).
- 24 clubs n'ont pas renouvelé leur affiliation, ce sont des structures à faible effectif.
- 12 clubs ont rejoint la FFCK.

En 2014, sur la base du nombre de Licences Canoë + :

- 81 clubs ont plus de 100 licenciés (77 en 2013),
- 149 clubs ont de 50 à 99 licenciés (151 en 2013),
- 270 clubs ont de 20 à 49 licenciés (270 en 2013),
- 210 clubs ont moins de 20 licenciés (210 en 2013).

L'étude réalisée en 2012 concernant la répartition des licenciés montre :

- que le top 200 des clubs représente 60 % des licenciés,
- que 67 % des licenciés sont répartis dans 10 CRCK,
- que les clubs de plus de 50 licenciés canoë+ génèrent de la croissance en nombre de licenciés(es).

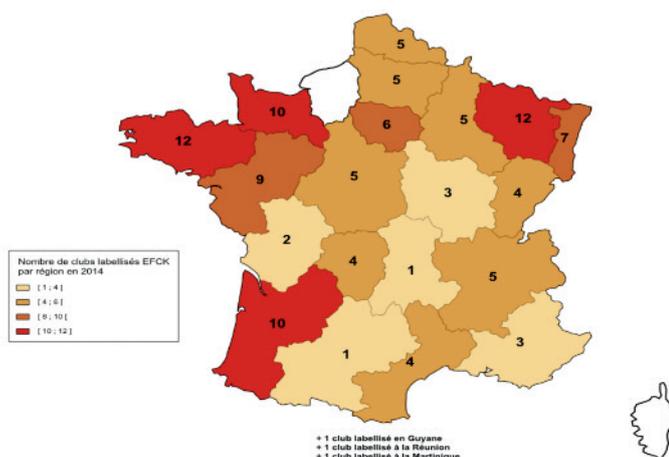
Trop de clubs possèdent encore des locaux inadaptés et vétustes pour prétendre à un développement durable. L'élaboration d'un projet associatif est indispensable pour renforcer la crédibilité des clubs auprès de leur collectivité. L'appui des comités régionaux est souvent indispensable pour la mise en œuvre d'une politique de partenariat.

### Les membres agréés

33 structures sont membres agréés en 2014 contre 44 en 2013 et 36 en 2011. Ces structures accueillent essentiellement des pratiquants occasionnels. Elles diffusent des titres temporaires, leur intérêt d'être membre de la FFCK leur permet de bénéficier de l'action fédérale pour préserver l'accès aux sites de pratique. Leur impact réside dans le nombre de titres temporaires diffusés.

### L'Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK) 126 clubs

Le dispositif a été lancé fin 2013. Il est le fruit d'un travail collaboratif commencé voilà plusieurs années. Un atelier sur ce thème avait été organisé lors d'un colloque des présidents de CRCK en 2010. C'est un label unique, son obtention est progressive jusqu'en 2016.

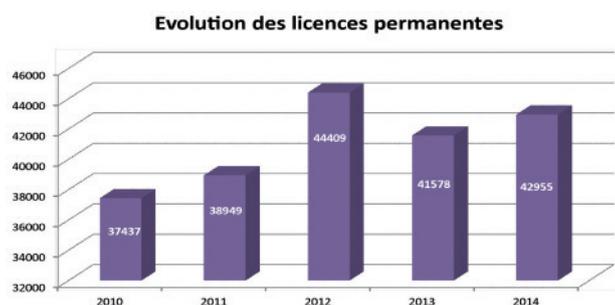


Le label EFCK a pour objectif de valoriser les clubs qui ont atteint un niveau de qualité notamment en termes d'accueil, de locaux, d'encadrement, ou encore d'activités. Il permet en plus aux clubs qui le souhaitent d'obtenir la mention « Performance Sportive » sous réserve de répondre aux critères du PES 1.

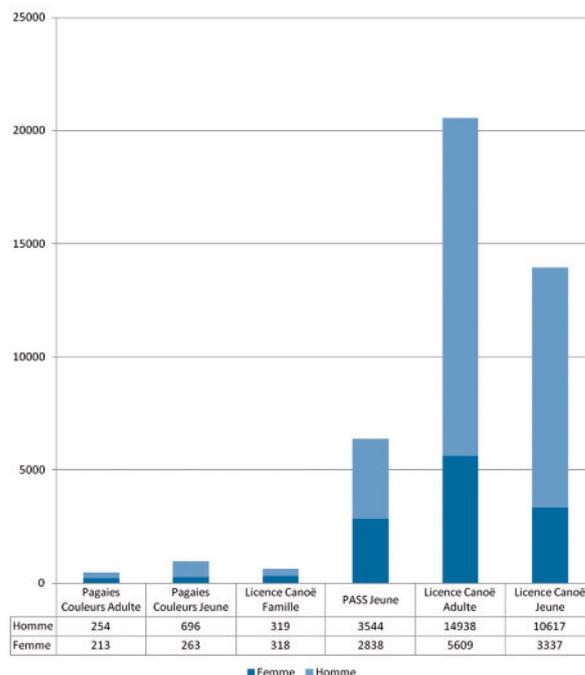
### LES TITRES

La gamme de titres permet aux clubs d'accueillir une diversité de pratiquants du loisir à la compétition et de développer une diversité de pratiques, de l'éducatif au « fitness » dans les trois milieux eau calme, eau vive et mer.

### Les licences permanentes



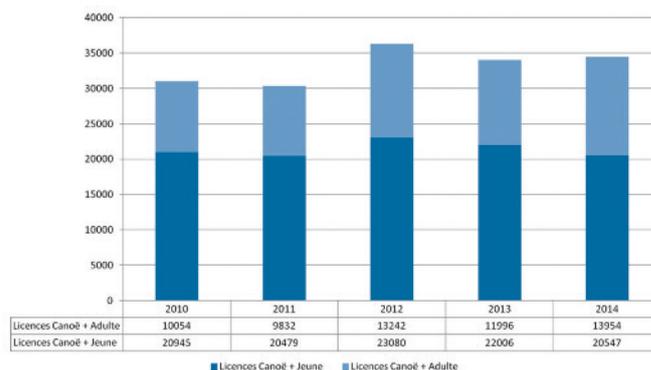
En 2014 le nombre de licences permanentes délivrées par les clubs est de 42 955 licenciés, soit une progression de 14 % par rapport à 2010 et de 3 % au regard de 2013.



En 2014, l'ensemble des titres permanents délivrés aux féminines représentent 29 % des licenciés, leur progression en nombre est de 649 licences soit plus 5,2 % au regard de 2013.

Les licences Pagaies Couleurs, Famille et Pass Jeunes connaissent une progression sensible, 81,5 % en 5 années. Ces titres sont des outils mis à la disposition des clubs pour leur permettre d'accueillir des publics nouveaux. Ils reflètent une réalité quant à la fréquentation des clubs. Un effort d'information est à développer dans les territoires pour mieux faire connaître leur intérêt.

### Rapport Adultes - Jeunes des Licences Canoë + :

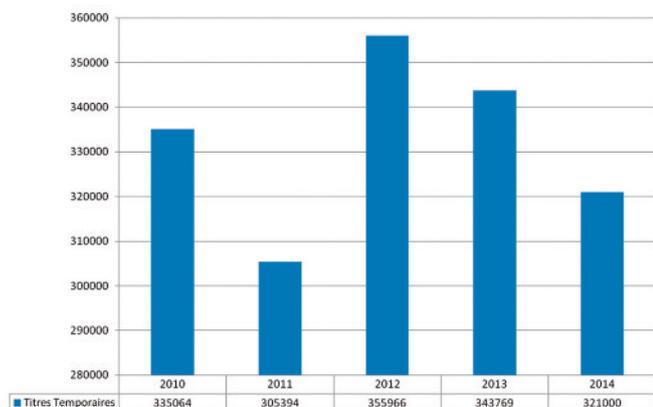


La progression du nombre de licences C+ est de 1% par rapport à 2013. Depuis 2 années le pourcentage du nombre de LC+ est positif avec une progression du nombre de licences jeunes alors que le nombre de licences adultes est en légère diminution.

Les potentialités de développement résident essentiellement chez les catégories Jeune, Poussin, Benjamin et Minime. Les écoles de pagaies des clubs, les animations régionales qui intéressent les trois catégories les plus jeunes ont un impact certain sur le nombre de licenciés. Il subsiste une très forte déperdition dans les catégories cadets et juniors.

Certes, ces catégories d'âges sont attirées par d'autres centres d'intérêt, mais n'existe-t-il pas pour celles-ci une lacune en termes d'animation régionale et nationale ?

### Les titres temporaires



En 2014, la délivrance de ces titres a connu une baisse sensible de 7 %. 318 779 titres délivrés contre 339 629 en 2013. Les conditions météorologiques ont un impact certain sur cette baisse ainsi que la diminution du nombre de structures agréées. Elle n'est pas sans incidence sur les moyens financiers de la fédération.

### Un adhérent un titre, une règle à respecter

#### L'appropriation des outils par les clubs avec des relais efficaces dans les territoires

Depuis 2012 la FFCK a lancé le dispositif eDENCLUB ainsi qu'une nouvelle politique de labellisation avec l'Ecole Française de Canoë-kayak (EFCK).

eDENCLUB, le nombre de clubs engagés dans la mise en œuvre d'un projet associatif montre la volonté des structures à vouloir évoluer dans leur fonctionnement.

EFCK, en 2014 la mise en œuvre de l'Ecole Française de Canoë Kayak complète les moyens mis à disposition des clubs. C'est un label de qualité, il a pour objectif de valoriser leur action auprès des partenaires institutionnels, des pratiquants et du grand public.

Les clubs qui le souhaitent ont jusqu'en 2016 pour remplir les conditions de labellisation. Celles-ci s'appuient notamment sur le projet associatif, les conditions d'accueil, l'encadrement, le fonctionnement de l'école de pagaie.

Les modalités d'attribution du label reposent sur une coopération étroite entre le siège fédéral et les comités régionaux.

Le nombre de licenciés augmente, mais cette augmentation est-elle suffisante ? La conjoncture nous amène, à tous les niveaux, à être plus offensif sur la politique de délivrance des titres.

### LES COMITÉS RÉGIONAUX ET LA RÉFORME TERRITORIALE

Les comités régionaux sont porteurs du projet fédéral sur les territoires, ils jouent un rôle fondamental en termes de coordination des activités, d'information et de communication.

Accompagner les clubs dans leur développement est une mission essentielle. A l'heure où la nouvelle organisation institutionnelle des territoires se met en place, les comités régionaux ne doivent-ils pas renforcer leur positionnement comme organe d'expertise et de conseil ?

« La clause de compétence générale » dont sont investis les collectivités territoriales dans le domaine du sport reste fragile. Sa suppression pourrait notamment impacter le financement des équipements sportifs.

### CONCLUSION

L'action du siège et des organes déconcentrés, notamment les comités régionaux, est de mettre à la disposition des clubs les outils nécessaires favorisant la prise de licences, la fidélisation des licenciés, ainsi que l'intégration de nouveaux publics.

La diminution des ressources publiques implique le renforcement des fonds propres de nos structures et l'évolution vers une plus grande autonomie financière.

Pour ce faire nous disposons de leviers :

- l'accroissement significatif du nombre de licenciés. Le secteur du loisir offre des potentialités souvent inexploitées.
- Le développement de partenariats solides et durables, notamment les collectivités territoriales pour des actions d'intérêt général.
- La recherche de nouveaux partenariats avec les acteurs de la vie sociale et économique.

L'appropriation et le déploiement des outils fédéraux par les clubs demandent de la part des organes déconcentrés et notamment des comités régionaux un accompagnement plus efficient pour que les clubs soient plus performants. Rappelons que le projet fédéral met le club au centre de ses préoccupations.

**Gilbert TROUVE**  
Secrétaire Général de la FFCK





**Georges LE PALLEC**  
Trésorier Fédéral

L'exercice clos au 31 décembre 2014 se solde par un excédent budgétaire de **41 049,72 euros** contre un résultat net comptable de 115 813,28 euros en 2013.

#### Les faits caractéristiques de l'exercice :

- Compte tenu de la décision prise en 2011 de substituer l'année civile à l'année scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, il en découle que l'exercice 2014 correspond à la seconde saison qui se déroule sur 12 mois en année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.
- La politique tarifaire 2014 votée lors de l'assemblée générale du 6 avril 2013 a pour objectif de permettre à la FFCK (CD, CR, siège) de conserver sa capacité d'action tout en étant équilibrée (équibrage). Il faut signaler pour 2014 entre autres évolutions l'effort financier ciblé relatif à l'augmentation de 5 € appliquée sur les licences canoë plus adulte (catégories sénior et vétéran) engendrant une évolution du chiffre d'affaire à la hausse (montant sur lequel s'applique la quote part reversée aux CRCK et CDCK).
- Comme les années précédentes, une provision pour les Jeux Olympique est inscrite : pour RIO 2016, elle est de 35 000 euros/an de 2013 à 2015.
- Le budget se maintient aux alentours de 6 millions d'euros suite à la baisse des subventions publiques et des partenariats.
- Du fait de la perte du partenariat ADIDAS, la Fédération a budgété sur ses fonds propres les primes à la performance et elle a bénéficié cette année encore d'une subvention du CNOSF de 50 000 € pour s'équiper chez CREWLINE (dotation vestimentaire).

Les **RESSOURCES de l'association** pour cet exercice s'établissent à **6 292 688 €** contre 6 008 454,66 € au 31 décembre 2013. Elles sont constituées de :

#### • SUBVENTIONS PUBLIQUES

**3 228 991 €** contre 3 243 357 € en 2013 dont 50 000 € au titre d'un avenant pour la préparation du collectif paralympique qui est venu abonder la dotation initiale de la Convention d'Objectifs (3 039 991 € → **3 089 991 €**).

Le soutien de l'Etat reste essentiel. Les aides publiques représentent 51,3% de nos produits ; la Convention d'Objectifs stricto sensu représente à elle seule 49% contre 52,3 % en 2013, 48,8% en 2012, 48,6% en 2011 et 51% en 2010.

Comme en 2013, les subventions pour les relations internationales et les événements internationaux relèvent du CNDS et du CNOSF (CFSI).

Pour une demande globale d'un montant de 120 000 €, la Fédération n'a obtenu que 50 000 euros pour les championnats du monde de Kayak-Polo organisés à Thury Harcourt (demande 80 000 €) et aucune subvention publique pour le championnat d'Europe de CEL organisé à Mantes (demande 40 000 €)

#### • RESSOURCES PROPRES

Les **ressources internes** s'élèvent à **2 262 051 €** contre 2 059 444 € en 2013.

Le chiffre d'affaire lié aux adhésions respecte le prévisionnel soit 1 839 604 € pour 1 835 866 € de prévu. (Pour mémoire sur l'année civile 2013 de 12 mois le chiffre d'affaire était de 1 733 910 euros ; l'évolution provient pour partie de l'augmentation ciblée de 5 €). On constate une augmentation des produits liés aux encaissements des inscriptions aux compétitions qui sont ensuite reversés.

Mais également les produits de participation aux formations (CQP, DE) sont supérieurs au prévisionnel : 250 stagiaires pour le module court au CQP au lieu de 150 initialement prévus.

#### Des partenariats privés pour 8,8 % (6,8% en 2013)

La renégociation du partenariat EDF sous une nouvelle forme a abouti aux accords suivants :

- Versement d'une redevance annuelle (en 2013 et 2014) de **250 000 €** pour le siège fédéral qui inclut :
  - Le partenariat des Equipes de France masculines et féminines, de l'Equipe de France Paracanoë, de Pagaies Couleurs et de l'Ecole Française de Canoë Kayak en exclusivité.
  - La visibilité institutionnelle (tout document FFCK).
- EDF provisionne chaque année en plus de la redevance une somme de 150 000 € répartie comme suit :
  - Une somme annuelle de 80.000 euros HT maximum en fonction de l'acceptation par EDF des projets présentés conjointement par les entités locales affiliées à la FFCK et les Unités de la DPIH : organisation de manifestations sportives hors du champ de la présente convention, financement d'initiatives locales pour l'amélioration de la pratique du Canoë-Kayak, de la sécurité, du respect de l'environnement aux abords des aménagements hydroélectriques, et de toute action conjointe des entités locales affiliées aux deux parties. L'ensemble des actions validées par les PARTIES concernées seront formalisés par voie d'avenants ou de contrats.
  - Une somme annuelle de 50.000 euros HT maximum allouée au(x) gagnant(s) de l'Appel à Projets EDF/FFCK lancé par les PARTIES lors de chaque EXERCICE, ouvert aux clubs et Ecoles Françaises de Canoë Kayak.
  - Une somme annuelle de 20.000 euros HT maximum, pour les outils de valorisation du partenariat (signalétique, supports de communication, publicité)
- EDF effectue en plus les lâchers d'eau qui ne sont pas valorisés dans ces chiffres.

Il faut également signaler les autres partenariats : BFCC, MAIF, NELO... que nous remercions.

Enfin des produits de mécénat ont été obtenus, pour 97 854 €. Ils ont été octroyés par notre partenaire financier, CREDIT COOPERATIF, pour 20 000 € et au titre du mécénat entreprises pour un montant de 77 854 € (contre 27 571 € en 2013), par différentes sociétés dans le cadre des conventions de mise à disposition de 3 athlètes dont Emilie FER.

Des ventes de produits et services pour **173 742 €** (138 891 € en 2013) (produits Pagaies couleurs, de formation, camions, bateaux...). Ces ressources sont supérieures au prévisionnel compte tenu d'un nombre plus important d'EFCK en 2014 que celui prévu, de ventes de matériel également plus importantes...

- Enfin, le reste de nos ressources est issu :
  - Des reprises sur provisions pour **52 746 €** (61 722 € en 2013)
  - Des produits financiers à hauteur de **8 915 €** (29 962 € en 2013).

**Le niveau des CHARGES** de la Fédération en fin d'exercice est de l'ordre de 6 251 638 € contre 5 892 641 € en 2013.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- **La masse salariale** s'élève à **1 383 342 €** (hors charges de salaires liées au mécénat) contre 1 348 603,32 € en 2013 et représente 22 % des charges. Cette hausse s'explique par la prise en compte de Tony ESTANGUET en 2014 et le reversement d'un complément de salaire provenant de la CO ainsi que de plusieurs fins de contrat : deux licenciements pour inaptitude et une rupture conventionnelle. Pour l'un des licenciements, il avait fait l'objet d'une provision pour contentieux qui a été reprise.
- **Les actions de l'Equipe de France** représentent **1 674 711 €** contre 1 597 147 € en 2013. Le budget des actions du parcours de l'excellence sportive passe de 591 196 € en 2013 à **521 142 €** en 2014. Ces deux secteurs représentent respectivement 27% et 8 % des charges. L'écart avec le prévisionnel est compensé par des produits supplémentaires issus de subventions de l'Insep dans le cadre de formations des entraîneurs des équipes de France, de participations financières à des stages et compétitions...
- **Les relations structures** qui génèrent **523 226 €** contre 459 846€ en 2013. Il faut souligner un chiffre d'affaires « adhésions » plus important entraînant un reversement de quotes parts plus élevées ; l'organisation du séminaire des entraîneurs ICF en France, la promotion de la candidature de Tony à la FIC (accueil des institutionnels...)...
- **Les manifestations** représentent 397 873 €, soit 6% des charges. Il s'agit en grande partie du reversement des inscriptions aux compétitions, des dépenses liées à l'arbitrage et des frais liés aux manifestations internationales organisées en France.
- **Les frais de fonctionnement** : 5% des charges comme en 2013.

- **La Formation** représente une masse budgétaire de **136 505 €** contre 96 050 € en 2013. Compte-tenu de nombre plus important que prévu de stagiaires au CQP module court, le reversement de la quote part aux régions organisatrices (60% du coût de l'inscription) est également plus élevé. En 2014, il faut également souligner la production du nouveau Memento.

- Enfin, **le poste matériel** représente **387 370 €**, soit 6% comme en 2013. Dans le cadre de la première tranche des travaux du siège, les dépenses engagées en 2014 ont concerné le chauffage la climatisation et l'aération, le revêtement du sol et quelques travaux d'aménagements intérieurs.

**Le RESULTAT** de l'exercice budgétaire 2014 fait ressortir **un excédent de 41 049 €**

Ce résultat supérieur de 30 448 euros par rapport au prévisionnel s'explique par :

- Au niveau des produits
  - Des inscriptions aux stages de formation plus importantes que prévues (notamment 250 stagiaires CQP contre 150 prévus).
  - Au niveau des « ventes », un produit supérieur concernant les EFCK (116 EFCK labellisées en 2014 contre 30 prévues).

Il s'agit d'évènements conjoncturels.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Le report à nouveau, après affectation du résultat s'élèvera à **1 424 460 euros**.

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière.

Toutefois nous devons être vigilants car l'avenir reste incertain dans un environnement économique dégradé.

Pour 2015, le financement de la CO est maintenu à hauteur de 3 085 460 € sauf en cas de nouvelle décision de réduction des subventions de l'Etat.

Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

Je terminerai ce bilan en remerciant tous nos partenaires, publics et privés, qui contribuent au développement fédéral et à la mise en œuvre de notre projet.

**Georges LE PALLEC**  
Trésorier

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL FÉDÉRAL



**Vincent BLANCHET**  
Président du Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral (CF) s'est réuni à trois occasions lors de l'année 2014, en mars, en septembre, et en novembre.

Comme à l'accoutumée à chaque conseil fédéral un tiers du temps est consacré à l'information sur les sujets d'actualité. C'est l'occasion de favoriser des échanges riches et fructueux, entre l'exécutif et les membres du Conseil Fédéral permettant un suivi des orientations de la politique fédérale, et d'être aussi un organe de réflexion et une force de proposition, rôle essentiel du Conseil Fédéral.

Lors de ces réunions statutaires, les membres du conseil fédéral ainsi que les invités, les présidents des commissions non élus, ont fait preuve pour une majorité d'une présence régulière. Les ordres du jour, toujours denses, ont été respectés et toutes les questions posées ont permis d'échanger, de prendre des décisions ou de proposer des orientations pour l'exécutif.

Au-delà des informations du Président, des membres du Bureau Exécutif et du Directeur Technique National sur le suivi de la politique fédérale, les discussions et les décisions votées ont concerné, parmi les grands thèmes de la vie fédérale :

- Le suivi et l'adoption des grandes masses budgétaires.
- Le classement des rivières. Document élaboré par la direction technique.
- L'évolution des stratégies d'accueil des manifestations internationales organisées en France et leur calendrier.
- Le règlement médical de la fédération (annexe 3 du règlement intérieur).
- Le suivi des règlements sportifs.

Les évolutions des règlements sportifs internationaux et le nouveau règlement médical de la fédération ont nécessité des adaptations des règlements sportifs 2014 -2016. Ces nouvelles règles sont mises en application dès le début de la saison sportive 2015.

## Implication des membres du conseil fédéral dans le fonctionnement fédéral

Les centres de préoccupations de notre fédération sont multiples et variés, demandant un travail conséquent de mise en œuvre et de suivi par tous nos dirigeants et nos cadres techniques. Le conseil fédéral participe à la mise en œuvre du projet fédéral en étant une structure de réflexions, de propositions d'actions, de décision et de suivi.

Le rôle de conseiller fédéral ne se limite donc pas à une présence lors des réunions statutaires. Il est aussi important que les membres du conseil fédéral puissent s'impliquer dans les groupes de travail, les commissions nationales, et d'assurer le suivi global de l'activité des organismes déconcentrés de la fédération, avec un état d'esprit de vigilance et d'attention sur le fonctionnement de la fédération et de ses instances.

## Conclusion

Les réunions du conseil fédéral ont donc permis de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se sont déroulées dans le respect des personnes et des procédures prévues, dans une ambiance conviviale de travail qui a permis au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

Cette assemblée générale de la fédération est l'occasion de remercier les membres du Conseil Fédéral, les membres invités et tout le personnel du siège pour leur participation active et constructive.

**Vincent BLANCHET**  
Président du Conseil Fédéral

# RAPPORT MORAL DU VICE-PRESIDENT



**Daniel KOEHLIN**  
Vice-Président

2014 première année pleine et entière d'activité en tant que membre du Bureau Exécutif : mes impressions exprimées sur mon rapport de l'année dernière se sont nettement confirmées : quelle quantité de travail effectuée au sein du siège fédéral (que ce soit par vos élus et par le personnel) : la ruche est même parfois en surchauffe ! Il faut être en forme à la FFCK ...

Cependant sur le fond seuls les résultats comptent et représentent l'essentiel, aussi vous présenterai-je succinctement ceux des domaines dont je suis le référent au BEX :

En ce qui concerne les disciplines sportives :

- pour l'OCEAN RACING j'ai été très heureux d'assister aux championnats de France de CHERBOURG-OCTAVILLE dans des conditions climatiques fort agréables en rencontrant une majorité des membres de l'Equipe de France qui venaient de briller aux championnats d'Europe.

La qualité des organisateurs a permis la réalisation des courses malgré des événements vraiment imprévisibles liés à la dernière guerre mondiale : merci vivement à eux.

- Pour la VA'A mon séjour aux SABLES D'OLONNE fin mai m'a permis de découvrir la « Vendée Va'a » : une épreuve internationale organisée par Denys REMY aux compétences reconnues.

C'est une manifestation grand public avec retentissement populaire et soutien majeur de la municipalité qui devrait pour la prochaine édition s'investir encore plus dans une « semaine polynésienne ».

L'existence d'une animation sur terre pendant le passage à l'île d'Yeu des concurrents est un exemple à suivre : baptêmes de Va'a, cours de danse polynésienne ...

En somme des jours inoubliables avec une qualité de courses à couper le souffle.

- pour le **WAVESKI-SURFING** des championnats de France aussi aux SABLES D'OLONNE fin octobre m'ont interpellé : en effet il faut le voir pour le croire ! Les champions de cette discipline sont les « rois » de l'esquimautage (titre peut être à disputer avec les poloïstes ?) et n'ont vraiment pas froid aux yeux.

La qualité croissante du spot de la plage du Tanchet au fil des jours a permis la réalisation de manches à difficulté progressive aboutissant le dimanche à des exhibitions impressionnantes.

L'observation de ces athlètes explique les résultats internationaux obtenus.

Il existe à l'évidence un fort potentiel de développement pour cette discipline

- pour le **DRAGON BOAT** ma présence à TOULOUSE début octobre encore dans des conditions climatiques favorables m'a permis (malgré l'éloignement de ces championnats de France par rapport aux sites habituels) d'assister à des courses de bon niveau, bien organisées dans une ambiance conviviale. Une légère baisse du nombre de compétiteurs nécessitera sans doute un effort de développement de cette activité qui est très médiatisée pour les pratiquantes du Dragon Ladies.

Cependant j'ai pu assister cette année à d'autres compétitions qui ont revêtues pour moi un intérêt particulier :

- Les **championnats de France de fond de Course en ligne** à CHAMOUILLE début avril où j'ai pu découvrir l'activité paracanoë et apprécier les prestations des compétiteurs. A noter l'intérêt de l'existence de ces compétitions de fond qui maintient à cette période de l'année une animation nationale pour cette discipline.
- les **championnats du monde Juniors et U23 de CEL** à MANTES fin juin 2014 où le président fédéral nous a demandé d'être présent pour participer à la prise en charge des délégations et à l'aide relationnelle avec le corps médical et paramédical, le personnel de contrôle anti-dopage (pour ce qui me concernait particulièrement).

Des courses passionnantes et particulièrement celles ayant lieu sur 200 mètres, dans un contexte technique de gestion remarqué.

A noter la forte implication des cadres techniques fédéraux dont j'ai pu observer la polyvalence professionnelle.

- les **championnats de France sur l'UBBAYE** mi juillet 2014 dont la réalisation en milieu vraiment naturel fut je crois très appréciée tant par les compétiteurs que par les spectateurs. A noter l'intérêt des élus locaux de la vallée pour l'accueil de nos compétitions.

- les **championnats du monde de KAYAK POLO** à THURY HARCOURT en SUISSE NORMANDE fin septembre 2014 : la plus grande manifestation internationale de cette année pour l'ICF ... que rajouter si ce n'est de constater que cette discipline est pratiquée par des sportifs ayant un niveau de technicité surprenant avec l'utilisation de capacités physiques évidentes. Le médecin que je suis n'imaginait de telles prestations avec semble-t-il peu de pathologies à ce niveau de pratique.

- les **championnats de France de Marathon** à NANCY mi octobre 2014 où cette année en raison de conditions climatiques favorables et d'une information préventive adaptée furent évités les désagréments de l'année dernière.

- le **Marathon international de l'ARDECHE** début novembre où j'ai pu témoigner le samedi de la reconnaissance de la FFCK pour le club, la ville de Vallon Pont d'Arc et ses athlètes aux titres internationaux à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de cette édition.

Je ne m'étendrais pas sur la journée du dimanche où j'ai pu apprécier les nombreux soutiens de « ma famille » du Canoë-Kayak et que je remercie encore ici.

#### **Pour ce qui concerne le domaine de la compétition je signalerai enfin que :**

- la mise à jour des règlements sportifs l'année dernière (avec actualisation des annexes cette année) s'est complétée par la refonte du règlement médical de la FFCK : (annexe 3 du règlement intérieur avec son avenant 1) ainsi que la nouvelle rédaction des conditions de surclassement et de ses formulaires types .

Sachez que nous avons tenu à simplifier ces procédures mais que celles ci devront être rigoureusement respectées avec une écoute totale des demandes des médecins que nous avons encore plus responsabilisés.

- nous n'avons pas eu à la FFCK de contrôles anti dopage positifs cette année encore : c'est bien mais ne baissons pas la garde : que les cadres techniques fédéraux poursuivent leur travail d'information auprès des équipes. Sachez qu'après avoir assisté à la 4<sup>ème</sup> journée parlementaire sur le sport et le dopage en janvier 2014 et au colloque du CNOSF sur la lutte contre le dopage en mars 2014 nous ne pouvons qu'être vigilants pour les années à venir.

#### **En ce qui concerne la pratique non compétitive du Canoë et du Kayak :**

**Cette pratique dite de « loisir » s'effectue dans un but principalement ludique** ; celle ci concerne la majorité de celles et ceux qui pratiquent actuellement le Canoë-Kayak en France.

Ces sportifs (ves) représentent l'essentiel de notre potentiel de développement pour les titres fédéraux permanents et temporaires.

Pourtant leur adhésion à la FFCK n'est pas au niveau souhaité : nous sommes bien conscients de l'énorme investissement qui est nécessaire pour obtenir ce résultat : les pratiquants, les clubs, les comités départementaux, les comités régionaux doivent être motivés et sollicités pour augmenter le nombre

des licences : ce n'est qu'à ce prix que l'accès à l'eau de nos rivières pourra être maintenu grâce au travail de tous sur le plan local mais aussi national : comme je l'ai écrit dans mon rapport de l'année dernière ceci est tout simplement vital pour la FFCK Mais ce travail n'est pas assez connu, doit être amplifié et une communication adaptée est indispensable pour le faire connaître.

La prise de licence doit être volontaire, synonyme d'un engagement mais aussi correspondre à une réponse aux demandes de ces pratiquants du Canoë-Kayak.

Sachez par exemple que nous travaillons pour le développement d'une politique événementielle pour toutes et tous sur des sites connus encore plus attractifs par leur accès par l'eau (fleuves, lacs, mer..) et leur convivialité.

**Mais certains pratiquants sont sans doute sensibles au fait que l'activité physique et sportive est utile pour la santé** voire indispensable même en cas de pathologie (rappelé encore cette année au colloque SPORT SANTE organisé à la MGEN en avril, au cours de l'opération SENTEZ VOUS SPORT en juin).

C'est dans cet esprit qu'un « COMITE PAGAIE SANTÉ » travaille à la FFCK sur la prévention primaire mais aussi secondaire (à l'attention de patients) en étant par ailleurs membre de la commission sport santé du CNOSF.

Dans ce cadre il est à noter l'importance croissante de l'activité « DRAGON LADIES » soutenue par la FFCK qui est l'exemple même de l'action bénéfique de la pratique d'une activité sportive en cours ou en décours de maladie.

L'intérêt de la pratique spécifique du Canoë-Kayak sera porté à votre connaissance par la publication de documents émanant de ce comité et de la commission médicale qui s'y investit.

Nous n'oublierons pas la pratique de notre sport par les personnes handicapées rappelant la signature d'une convention entre la FFCK et la Fédération Française Handisport ainsi qu'une étroite collaboration technique avec la Fédération Française des Sports Adaptés ainsi qu'avec le Comité Paralympique et Sportif Français.

Je tenais ici à remercier tout particulièrement Jean-Christophe GONNEAUD pour son aide efficace depuis des années.

Je terminerai mon rapport en signalant simplement que notre travail au BEX de la FFCK ne se limite pas aux actions ci dessus. En effet l'intérêt porté par le BEX aux comités régionaux fait que chacun d'entre nous s'est déplacé plusieurs fois pour assister entre autre aux Assemblées générales régionales. Aussi ai je eu le plaisir d'être présent à l'AG d'ALSACE et du LANGUEDOC ROUSSILLON au mois de février.

Puisse cette année 2015 être marquée davantage encore par une prise de conscience de l'intérêt que nous devons porter au développement de nos clubs pour qu'ils soient plus forts et accueillent davantage de pratiquants (tes) ; sachant que notre action est guidée par des choix qui doivent tenir compte d'un contexte social et économique en rapide et profonde mutation.

**Daniel KOEHLIN**  
Vice-Président

## RAPPORT MORAL DU VICE-PRESIDENT



**Patrick BERARD**  
Vice-Président

Après la réécriture de tous les règlements sportifs en 2013, avec plus ou moins de changement suivant les différentes disciplines, la saison sportive 2014 nous a permis d'identifier plusieurs axes de progrès.

Une boucle d'amélioration qui doit nous permettre de conforter nos bonnes pratiques mais surtout, et avant tout, de corriger quelques dysfonctionnements pour une

meilleure animation sportive de toutes nos disciplines et une meilleure relation entre les Commissions Nationales d'Activité et les Clubs pratiquants.

Concernant les dysfonctionnements, le fait marquant à retenir pour cette saison sportive 2014 est sans nul doute la demande de conciliation devant le Comité National Olympique et Sportif Français émanant d'un club qui s'estimait lésé à l'encontre d'une Commission Nationale d'Activité. Ce genre de conciliation n'est pas acceptable et ne traduit pas « l'esprit » de notre fédération.

Dans un contexte économique difficile, il est normal et compréhensible que chaque club soit attentif et vigilant lorsqu'il s'agit d'un classement qui peut modifier sensiblement le montant des

subventions allouées par ses collectivités locales. Il est normal qu'un club demande le strict respect des règlements en vigueur, par respect vis-à-vis des athlètes qui s'investissent.

A contrario, il est aussi nécessaire qu'un club respecte les règles, avec les contraintes imposées pour un meilleur fonctionnement d'une activité. Que ce soit les règles administratives, les règles médicales ou les règles sportives.

Mais encore faut-il que nos règlements sportifs soit clairs, précis et sans ambiguïté. Qu'ils soient lisibles, non interprétables et avant tout applicables sans engendrer des contraintes insurmontables pour les mettre en application.

A la veille du prochain ajustement de nos règlements sportifs (2016-2017), il est nécessaire et indispensable à tous les niveaux (les Commissions Nationales d'Activité et la Commission Nationale des Juges et des Arbitres pour la révision, le Bureau Exécutif pour proposition et le Conseil Fédéral pour décision) d'avoir comme objectifs prioritaires pour nos règlements sportifs. Des règles simples, applicables et non interprétables.

Nous devons tous, chacun à notre niveau, être les garants du respect de ces règles écrites.

2014 c'est aussi des avancées sur plusieurs thématiques :

- Finalisation de l'annexe 7 par le bureau de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres en collaboration avec les représentants de chaque activité. Cette annexe sera soumise au Conseil Fédéral début 2015.
- Collaboration avec la Commission Médicale pour simplifier les règles de surclassement.
- Evolution du système d'information qui facilitera la gestion du calendrier lors de sa mise en œuvre début 2015.

- Forte implication de certaines commissions pour déployer les outils de communication de la fédération (FFCKTV, Newsletter, nouvelle charte graphique, ...)
- Soutien des commissions et des services pour accompagner tous nos différents championnats de France.

Un grand merci aux deux présidents, leader au sein de leur propre commission et qui ont œuvré pendant plusieurs années au sein de la Commission Sportive ; Frédéric GRUYELLE (Kayak-Polo) et Jean-Jacques VIGNASSE (Dragon-Boat).

**Patrick BERARD**  
Vice-Président

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON, PARACANOË



Olivier BAYLE

Deux ans déjà ont passés et un bilan des actions menées (et qui restent à mener pour 2015) à mi-olympiade est donc nécessaire avant d'aborder 2015 et 2016 et plutôt qu'un rédactionnel je vous soumetts ce point :

### 2013 :

1. Consultation des clubs par le biais d'une enquête.
2. Ecriture des règlements 2014-2015.

3. Prise en compte paracanoë.
4. Ecriture des annexes.
5. Participation à l'écriture du règlement juges et arbitres.
6. Equipement informatique des gestionnaires de courses.
7. Publication Info Line.

### 2014 :

1. 1<sup>er</sup> Championnat de France paracanoë.
2. Mise en place des inscriptions centralisées.
3. Mise en place nouveau classement club.
4. Renforcement du respect des délais d'inscriptions.
5. Mise en place d'une épreuve sur 200 m- 500 m- 1000 m en amont des tests de sélection des Equipes de France comme demandé par le secteur haut-niveau ( mi-avril à Vaires).
6. Modification du programme des France de vitesse avec intégration partielle des distances Olympiques.
7. Valorisation du corps arbitral.
8. Montée en puissance secteur Communication.
9. Fin 2014 : attribution des compétitions IR et France à N-2.

### Chantiers pour 2015 : (sans ordre prioritaire)

1. Procédure de nomination des chefs, des officiels et des juges via les Clubs et mise en place d'une réunion de préparation de la saison regroupant tous les principaux acteurs de la saison.
2. Mise en place classement individuel athlètes.
3. Intégration des distances Olympiques pour tous aux France de vitesse.
4. Modification logiciel de gestion de courses.
5. Suivi actif des sites retenus pour l'organisation des championnats de France et conventionnement avec les organisateurs.
6. Communication confortée.

7. Les 50 ans du National de l' Espoir.
8. Début de réflexion sur le règlement 2016-2017.
9. Attributions des IR et des France 2017 validées.
10. Etre acteur sur le débat sur la Gouvernance et la Filière, faire évoluer le modèle.
11. Lancement de la réflexion sur le découpage des Interrégions suite à l'évolution territoriale.
12. Questions sur l'implication fédérale sur un Championnat de France.
13. Débriefing Championnats d' Europe Mantes 2014.

On retiendra tout particulièrement en 2014 la première signature de la convention d'organisateur entre la FFCK et le dit Organisateur des Championnats de France. Le président de Gérardmer Ludovic GEORGES a « ouvert » la démarche et je tiens ici à le remercier.

Sur les autres domaines et qui sont en fort questionnement pour les Clubs : l'organisation d'une nouvelle filière qui devient nécessaire car au plus près des sportifs et des Clubs ; c'est cela qui fera évoluer le niveau moyen de nos jeunes et des cadres de Clubs qui seront ainsi au plus « près du message du Haut Niveau ». Notre énergie doit être là et non pas à polémiquer sur l'animation nationale, un autre modèle (probablement spécifique à la Course en Ligne ?) doit être inventé sous la forme d'un Dispositif National d' Excellence (?) dont le modèle économique est aussi à préciser.

Là comme sur d'autres réflexions les membres de la CNA (aussi membres de Clubs) prendront part au débat à venir et seront force de propositions tant à l'interne (revisiter les nominations des chefs des officiels), qu'à l'externe fédéral (la filière , la gouvernance ...).



La question des bassins d'eaux plates réparties sur le territoire, d'un véritable stade nautique de Course en Ligne en France, de la candidature à un évènement majeur (Championnats du Monde de Course en Ligne senior ?, de Marathon junior et senior ?) sont aussi des sujets sur lesquels sont attendus en 2015 des positionnements.

Et puis un enjeu majeur pour la Commission : poursuivre le développement du paracanoe et assurer que les prochaines années soient à la hauteur (organisation, vie de la commission) de 2014 : merci à Vianney HAUTOBOIS et Jean-Christophe GONNEAUD pour le binôme exemplaire qui est à la base de cette réussite.

A propos d'équipe d'ailleurs merci aux membres du Bureau de leur implication partagée et leur savoir-faire ; Daniel BONIN en tant que président délégué qui a contribué largement à la réussite des organisations course 2014 ; Edwige BAKKAUSS pour le corps arbitral et que je remercie pour les évolutions (validées en Bureau) amenées, Daniel SOERENSEN pour la tenue et le suivi de l'aspect budgétaire en collaboration avec le service de l'animation sportive, Alain URBAN à qui l'on doit les « InfoLine » et toute la partie communication, Denis CLET pour sa vision

professionnelle de la discipline et Vincent FLEURIOT pour ses travaux sur l'évolution du matériel de gestion de course et de la discipline.

Toujours en équipe le quatuor des gestionnaires de course (Benoit BELLICAUD, Fabrice FRADET, Jean-Pierre GLORIEUX et Pascal CLANET), les délégués des IR (merci à Patrice LITTAYE pour le travail fait pendant 18 ans et bienvenue à son successeur Pierre CERBELLE) et toutes les personnes s'impliquant pour que le système fonctionne et perdure et notamment tous les juges qui ont tenu leur rôle malgré parfois des incidents climatiques liés à notre sport de plein-air.

Je profite de ce rapport pour chaleureusement remercier pour l'accueil et la qualité des débats en réunions interrégionales de novembre, réunions privilégiées d'échange et de communication.

Dans l'attente de vous retrouver sur les bassins d'eaux plates en 2015, je vous adresse mes plus sincères amitiés sportives.

**Olivier BAYLE**

**Président de la Commission Nationale Course en Ligne,  
Marathon, Paracanoe**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE SLALOM



**Xavier JOURDAIN**

**International : Extraordinaire, historique, du jamais vu !!!**

Ce sont les mots entendus en 2014, pour cette saison sportive exceptionnelle en Slalom... En plus des nombreuses médailles récoltées par notre Equipe de France, deux podiums ont été complètement trustés par nos athlètes.

Championnat d'Europe U18 / U23, à Skopje en Macédoine, l'Equipe de France a obtenu un podium 100 % tricolore en C1H U23, Simon LEFRIEC de Lannion médaille de Bronze, Killian FOULON de Val d'Indre Vice-champion d'Europe et Maxime PERRON de Quimperlé Champion d'Europe.

Cet exploit a mis l'équipe jeune U18 sur de bons rails puisque quelques mois plus tard, en août deux médailles d'or Olympiques ont été conquises, la première par Lucas ROISIN en C1H et la seconde par Camille PRIGENT, à Nanjing aux jeux Olympiques de la jeunesse !

Clou du spectacle, et quel spectacle, en septembre à Deep Creek USA, nos athlètes ont remis cela ! Et un, et deux et trois sur le même podium ! Médaille de bronze au Championnat de Monde senior, Mathieu BIAZZO de Golbey Epinal St Nabord, Vice-Champion du Monde Sébastien COMBOT de Lannion, et Champion du Monde Boris NEVEU de Bagnères de Bigorre...

Et ce sans oublier tous les autres podiums de nos athlètes à l'international...



Félicitations à tous les athlètes, entraîneurs nationaux, mais aussi bien sûr entraîneurs de club, parents... qui sont à la base de ces performances et sans qui elles ne pourraient exister.

### **Au niveau national :**

Pour cette seconde année de fonctionnement, la Commission Nationale a mis en place l'animation qui nous semblait la plus en adéquation avec les attentes des acteurs du Slalom comme nous l'avions proposé. Nous avons essayé de rendre cette animation plus accessible, plus pédagogique, et moins coûteuse dans un contexte économique défavorable. Bien que parfois difficile à mettre en place, le système de finales A/B a permis à nos athlètes de rentrer, dès la nationale 3, dans la même logique de performance que les N1.

Au bout de deux ans le bilan de la CNAS est positif. Les objectifs affichés l'an dernier sont en passe d'être déjà atteints dans certains domaines :

Sur Le nombre de pagayeurs en Slalom : il est en augmentation et surtout dans les secteurs dans lesquels la politique de développement a été mise en place. En effet, par exemple, le nombre de C1D est passé de 101 en fin 2012 à 173 fin 2014.

Sur le calendrier le fait de redescendre à 3 courses plus une finale par niveau a permis de redonner du temps aux pagayeurs et d'aller vers de la qualité.

Sur le classement national, il reste encore quelques incohérences mais qui semblent petit à petit disparaître. Même si les courses régionales semblent permettre aux athlètes d'avoir une meilleure progression dans le classement que les courses N3 en 2014, pour cette nouvelle année, l'alignement du malus de course entre N3 et N2 devrait permettre de stabiliser ce problème.

Et tout n'est pas encore parfait, loin de là. Nous avons eu cette année :

- quelques questionnements dans les validations de dérogations,
- des petits incidents lors des championnats de France,
- un calendrier difficile pour 2015 en termes de dates, même si en termes de bassins on se rapproche des niveaux de pratique,
- notre logiciel FFCanoë qui ne nous facilite pas toujours la tâche malgré beaucoup de bonne volonté de la part de chacun....

Bref, la Commission Nationale Slalom a encore beaucoup de travail et doit progresser sur tous ces points.

#### Petits rappels :

Pour toutes questions, la CNAS, composée de bénévoles, (il ne faut pas l'oublier), peut-être joignable aux adresses mails suivantes : [cna-Slalom@ffck.org](mailto:cna-Slalom@ffck.org) et [xjourdain@ffck.org](mailto:xjourdain@ffck.org).

Notre équipe, par sa disponibilité, a été très souvent mise à contribution pour aider les organisateurs lorsqu'ils rencontraient des problèmes liés au règlement ou à l'usage du logiciel de gestion de course. Mais nous avons d'ores et déjà travaillé sur tous ces points et proposons des outils à disposition et en ligne sur le site fédéral ou en cours d'élaboration pour 2015.

Pour le jugement : depuis peu nous avons mis en ligne sur le site de la CNAS plusieurs outils vidéo. Ces outils prennent en compte les évolutions du règlement international.

Ce module est accessible ici :

[http://www.ffck.org/eau\\_vive/Slalom/formation/](http://www.ffck.org/eau_vive/Slalom/formation/)

Pour les organisateurs : En cours d'élaboration un module du même type que celui sur le jugement sera proposé sur l'usage du logiciel FFCanoë et sur le cahier des charges de l'organisateur.

Pour le calendrier un redécoupage des Inter-régions est en cours d'élaboration, et l'outil de gestion des courses mis en place par la commission Descente devrait être utilisé en Slalom.

Les outils d'organisation actuels sont en ligne ici :

[http://www.ffck.org/eau\\_vive/Slalom/wiki/pub:organisation:accueil](http://www.ffck.org/eau_vive/Slalom/wiki/pub:organisation:accueil)

Des moments d'échanges ont été remis en place cette année pour nous permettre de faire encore évoluer les choses, réunion des régions lors des championnats de France, réunions des JA Nationaux au siège fédéral, et futures formations dès que le logiciels FFCanoë nouvelle formule aura été produit.

#### Nos objectifs pour 2015 :

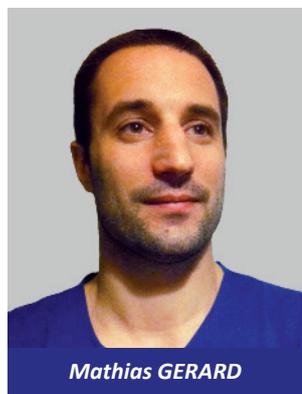
- Poursuivre la stabilisation du classement national.
- Permettre aux organisateurs d'avoir de nouveaux outils et simplifier le cahier des charges d'une course Slalom.
- Intégrer dans toutes les formations les évolutions du règlement international.
- Augmenter le nombre de juges internationaux en Slalom.
- Permettre la bonne réalisation des projets internationaux, (coupe et championnats du monde).

Les échéances cette année seront les championnats de France Elite en avril puis les Championnats de France Junior, Senior et Master en juillet à l'Argentière, au niveau national, et les championnats du Monde à Londres en Septembre.

**Xavier JOURDAIN**

**Président de la Commission Nationale Slalom**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE



**Mathias GERARD**

### La Descente, l'esprit de la rivière en compétition

La saison 2014 fut une saison pleine et totale dans l'ensemble du circuit d'animation national. En effet, les championnats de France sprint, classique et par équipe se sont déroulés la deuxième semaine de juillet. Ce qui fut une très grande fête de la Descente. Les différentes courses nationales (IR et sélectifs nationaux) comptant toutes dans

le classement coupe de France se sont très bien déroulées, et ont permis de se retrouver pour la finale coupe de France (couplée aux championnats de France des régions) en fin de saison sur l'Eyrieux.

Les sélectifs nationaux se sont déroulés sur des parcours classiques de la Descente, où chaque pagayeur se doit de courir. Les courses classiques se sont courues sur le Scorff, sur le Salat à Seix et sur la haute Vézère à Treignac. Les courses sprint se sont déroulées pour deux d'entre elles sur des bassins d'eau vive (Tours et St-Pierre de Bœuf) et pour les deux autres sur le Salat et la Vézère, sur le même week-end que les classiques.

L'équilibre a été bon entre les week-end doubles (sprint et classique) et les deux sprints sur bassin. A noter que pour le sprint de St-Pierre, j'avais décidé de mettre une porte directionnelle sur le bassin, afin de changer les habitudes de navigation. Bien que non habituel pour l'organisation, cette expérience doit être renouvelée sur les bassins présentant un intérêt, mais tout en garantissant des traces fluides de navigation.

Les championnats de France sprint, classique et par équipe se sont déroulés sur la mythique rivière de l'Ubaye. Quelle joie de revenir sur cette rivière en Descente lors d'un événement majeur (durant la saison 2013, un double sélectif national sprint et classique avait été déjà organisé). L'organisation fut à la hauteur du retour sur ce parcours. Les niveaux d'eau (sur débit naturel) ont été assez élevés (entre 30 et 40 m3) toute la semaine, ce qui a permis de profiter pleinement de l'eau-vive durant une semaine complète. Le retour pour la classique sur un parcours très peu connu des jeunes descendeurs (parcours du Martinet-Lauzet) a nécessité à tous les clubs de réapprendre à trouver les traces sur un nouveau parcours très exigeant. A noter d'ailleurs que les craintes de certains d'un parcours un peu trop dur en début de semaine se sont finalement transformées en désir d'avoir plus d'eau en fin de semaine quand le débit avait légèrement diminué.

Les grands noms des meilleurs descendeurs de l'Equipe de France de Descente ont d'ailleurs largement brillé pour avoir à son palmarès un titre sur la rivière mythique de l'Ubaye. Les performances exceptionnelles de Rémi PETE en K1HS, de Stéphane SANTAMARIA en C1HS, de Marjolaine HECQUET en C1DS et de Rémi PETE et Frédéric LECLERC en C2HS, leur ont donné la victoire avec des avances confortables sur leur dauphin. Chez les K1DS, la lutte fut acharnée entre Sixtine MALATERRE qui voit la jeunesse lui passer devant pour quelques dixièmes, au nom de Manon HOSTENS.

Un grand merci à l'organisateur et à tous les bénévoles pour avoir permis de continuer à écrire des pages de la Descente sur l'Ubaye.

La saison nationale s'est terminée tout début novembre à la Toussaint avec pour la première fois la finale coupe de France qui avait lieu en même temps que le championnat de France des régions et l'open master. Cette manifestation se déroulait sur le moyen et bas Eyrieux, organisée par le club de St-Sauveur de Montagut. Le nombre de région présent fut assez faible (6) avec la non présence remarquée de certaines grosses régions de la Descente. Néanmoins, suite à l'annulation de l'édition 2013 et du calendrier chargé de fin de saison, il faut réussir pour la prochaine édition à mieux communiquer pour que plus de régions montent une équipe.

Par contre, la finale coupe de France, qui a vu récompenser à l'issue de la course, les vainqueurs du classement final de la coupe de France, a été marquée par la quasi présence de tous les vainqueurs. De plus, le classement national a été arrêté après la finale coupe de France pour décerner les titres de champion de France des clubs. Les titres ont été remis également lors de la fin de la course.

Enfin l'open master est une course particulière qui ne représente pas un intérêt très fort de la part des masters, et une amélioration de la formule doit être trouvée.

Cette manifestation de fin de saison (finale coupe de France et championnat de France des régions) doit continuer dans les années à venir à progresser afin de pouvoir clôturer de la plus belle des manières la saison sportive.

L'équipe de la Commission Nationale Descente avait pour objectif en 2014 de mettre en place les outils et règlement afin de remplir les objectifs suivants :

- Continuer à revenir aux bases de la Descente sur les espaces naturels d'eau vive.
- Revenir sur les parcours mythiques et oubliés de la Descente.
- Coordonner des actions avec les autres disciplines d'eau vive (Slalom et Haute rivière).
- Créer des synergies avec la Course en Ligne/ Marathon
- Améliorer les outils de communication.

Sur les deux premiers points, la navigation sur des parcours naturels sans lâcher d'eau avec en particulier les deux championnats de France sur l'Ubaye et l'Eyrieux (même si l'Eyrieux suite à une crue et un endommagement de la salle des machines du barrage, aucun lâcher d'eau n'a été possible le jour de la course) a été renouée avec succès en 2014. La Descente doit continuer à réinvestir les rivières, mais pas uniquement pendant les compétitions, mais également durant les entraînements. C'est aux différents clubs, athlètes et entraîneurs de refaire l'effort de pratiquer de la Descente sur les rivières. Certes, il est toujours plus facile de rester le long d'un bassin ou parcours sprint, mais si on n'apprend pas aujourd'hui aux plus jeunes kayakistes à descendre des rivières en Descente, il sera de plus en plus difficile de trouver des organisateurs sur les parcours naturels. Notre atout majeur est l'attrait du sport outdoor dans un milieu naturel, et on se doit de le conserver.

Concernant les synergies avec les autres disciplines d'eau vive (point 3), et en particulier le Slalom, il y aurait dû avoir pour 2015 un championnat de France commun Descente/Slalom sur les sites de La Plagne et de Bourg-St-Maurice, mais malheureusement à cause des travaux non terminés sur le barrage de Tignes, cela ne sera pas possible pour 2015. Néanmoins, les relations et idées communes sont très prometteuses entre les deux disciplines et des axes de travail en commun seront prochainement trouvés, avec en ligne de mire Pau 2017. Sur la haute-rivière, je considère que la compétition de haute rivière et la compétition de Descente au format traditionnel est identique dans l'esprit de la Descente de rivière en compétition et que des passerelles pourraient exister dans le futur.

Sur les synergies avec la Course en Ligne (point 4), la Commission Nationale Descente a accompagné et continuera toujours à le faire, ses athlètes de l'Equipe de France Descente souhaitant partir sous les horizons de la confrontation directe sur le plat. L'ouverture de la Descente est bidirectionnelle, et nous faciliterons toujours les passerelles avec toutes les activités du canoë-kayak.

Néanmoins, actuellement je ne ferais pas plus d'efforts pour créer de nouvelles synergies avec la Course en Ligne tant qu'une ouverture d'esprit plus importante ne sera pas effectuée de l'autre côté.

La Descente a énormément d'atouts pour continuer à se développer et on ne doit pas se tromper d'objectifs quand il n'y a pas de retour sur investissement pour la Descente par rapport aux efforts fournis par certains clubs et athlètes pour être bivalents afin d'aider la Course en Ligne française. J'attends une réelle prise de conscience pour enfin construire des vraies synergies bidirectionnelles avec la Course en Ligne/Marathon.

Enfin sur le point 5, sur les outils de communication, ils ont été lentement améliorés, avec la mise en place d'un nouveau site web pour la Descente sur le site fédéral fin 2014. Il reste néanmoins des efforts afin de continuer à améliorer la communication entre, en particulier, les Juges et Arbitres et la commission.

En effet, les JA sont des postes clés dans la réussite des compétitions, et il faut améliorer la formation de nouveaux juges, tout comme la remontée d'informations entre les JA et la commission.

Pour 2015, la continuité sur ces différents points sera encore renforcée

Mon élection à la commission internationale de Descente à l'ICF me permettra, j'espère, de pouvoir promouvoir cette bicéphalité de la Descente, qui doit continuer à se développer sur ces valeurs, c'est à dire de rester la discipline de compétition garant des parcours naturels en rivière, tout en créant des synergies avec les autres disciplines d'eau vive sur les bassins artificiels.

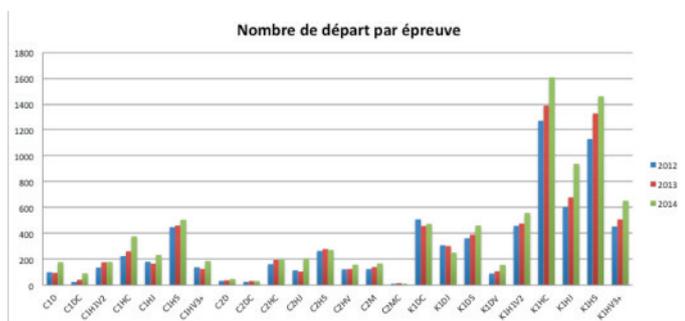
La Commission Nationale Descente devrait être pleinement investie pour Pau 2017 à côté de la Commission Nationale Slalom afin de créer des synergies durables pour continuer à innover sur la place de l'eau-vive au Jeux Olympiques.

Les atouts de la Descente sont nombreux, et c'est à chacun de les développer pour continuer à naviguer sur les plus beaux parcours de France avec nos bateaux de Descente.

### Evolution de la pratique de la Descente entre 2012 et 2014

Le nombre total de départ à des compétitions de Descente officielles (régionales, inter-régionales et nationales), en 2014, a été de 9388 (en 2013 7784 départ et en 2012 7290), soit une augmentation de 19 % par rapport à 2013. Les épreuves qui ont le plus augmentées sont les canoë dame (+86 % pour les C1DJ/S/V et +117 % pour les C1DC) et les C2HJ (+94 %).

Les épreuves kayak homme ont toutes augmentées, renforçant la densité qui avait un peu diminué ces dernières années sur les K1HS. Les C1 progresse également de manière significative, avec une forte progression chez les cadets (+45 %). Chez les C2 et K1D, la progression est également notable. La seule baisse significative (hors C2DC et C2MC) provient des K1DJ (-17 %).

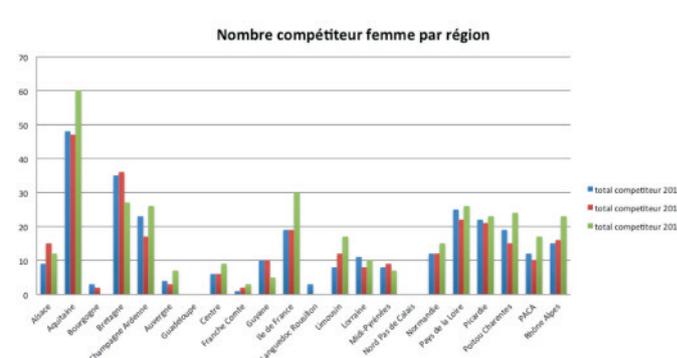
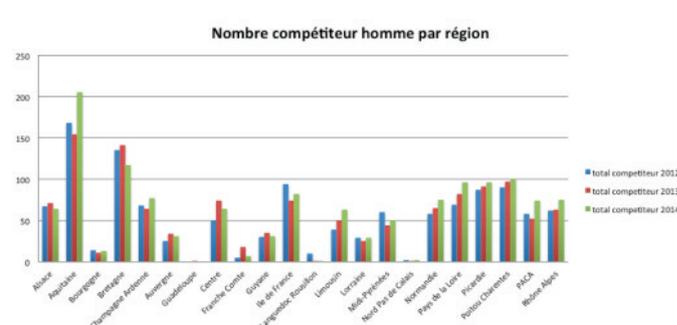
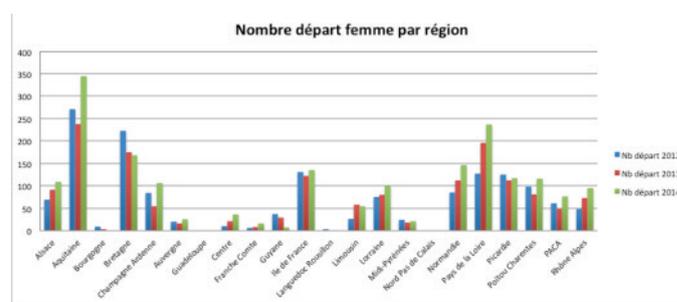
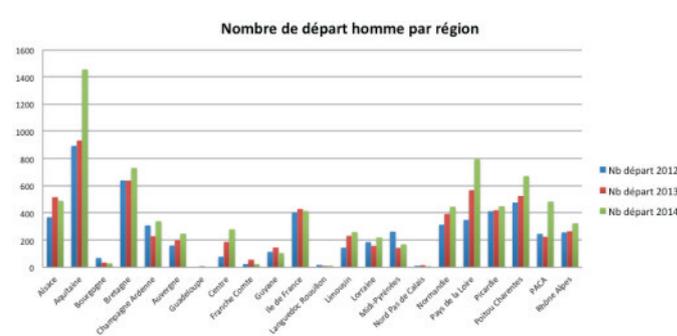


Les évolutions du nombre de départs et de compétiteurs par région, entre les épreuves hommes et femmes sont données ci-dessous (données sans compter les C2 bi-clubs).

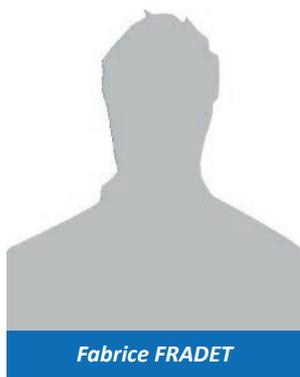
La région Aquitaine (première région en tant que nombre de pratiquant et également championne de France des régions 2014) continue fortement à progresser.

A noter également aussi une forte progression de la région PACA et des progressions notables de Pays de la Loire et Poitou-Charentes qui restent des grosses régions pour la descente. Des progressions encourageantes pour Rhône-Alpes et Normandie.

Sur la pratique au féminin, on note des progressions importantes pour Aquitaine, Champagne-Ardenne, Ile de France, Limousin, Poitou-Charentes, PACA et Rhône-Alpes. Sur le global, la part de compétiteur féminine est de 20,1 % en 2014 (au lieu de 18,4 % en 2013). Ces chiffres sont encourageants, mais des progrès encore largement faisables.



**Mathias GERARD**  
Président de la Commission Nationale Descente



Fabrice FRADET

## UNE ANNÉE MI-FIGUE MI-RAISIN...

### Animation Nationale

Alors que la plupart des équipes sont situées dans le Grand Est, notre animation nationale était éparpillée géographiquement : une sélective à Nantes, une à Gérardmer et le championnat de France à Toulouse. Ce qui a eu pour conséquence une baisse du nombre d'équipage y participant.

C'est donc 9 clubs qui ont participé aux sélectives et au championnat de France.

En revanche on note une belle progression de l'ensemble des équipages les chronos et les écarts étant nettement réduits. On constate également que si les années précédentes, la plupart des équipages était composé avec des athlètes provenant d'autres disciplines, cette année la plupart des équipages était composé de compétiteurs ayant une pratique purement Dragon Boat. Ces équipages ont d'ailleurs bouleversé la hiérarchie comme Reims, Pagaies des Bords de Saône et Gérardmer.

L'animation régionale se maintient. Cette année, il a eu sept championnats régionaux qui ont regroupé 27 clubs. On y constate également une forte participation des équipages open. Les clubs référents ont un rôle important dans ce développement régional.

Nous avons réussi à former plus de 20 juges dont 8 cette année. Pour l'instant la majorité de nos juges sont compétiteurs. Cela demande d'organiser des roulements lors des compétitions. La particularité de notre discipline est le nombre d'équipiers, nous avons pris conscience qu'il fallait réaffirmer le rôle du chef d'équipe. Lui seul peut porter une réclamation. Il a le devoir de faire part au comité de compétition les incompréhensions de ses équipiers sur des points de jugement.

Neuf barreaux ont été formés. Il est nécessaire de rappeler l'importance de cette formation car nous sommes dans une phase transitoire et que bientôt les équipes devront se présenter avec des barreaux certifiés pour participer aux compétitions nationales.

### Equipe de France

L'Equipe de France a disputé les championnats du monde à Poznan. Elle s'est alignée sur toutes les distances en DB 10 Séniors homme, dame et mixte et DB 20 séniors mixte où elle décroche la 5<sup>ème</sup> place. Elle termine à la 10<sup>ème</sup> place au classement par points des nations. Actuellement, il est difficile de faire une performance sur l'échiquier international. Le réglage de l'équipage nécessite plusieurs regroupements. Financièrement, c'est difficilement envisageable. Une réflexion est à porter en tenant compte de nos moyens, nos forces et en s'appuyant sur les modèles étrangers.

### Dragon ladies

Les formations barreaux Dragon Ladies s'inscrivent dans les missions de la commission. Deux formations cette année, le bilan est positif et fait l'objet de demandes pour 2015. Ces formations se font avec des interventions de professionnels de la santé. Le contenu est axé sur un apport de connaissances et de compétences techniques sur la maîtrise du bateau et de connaissances médicales et contextuelles.

### Développement

Les équipes de Dragon Boat fonctionnent bien si les équipiers pratiquent essentiellement le dragon-boat et s'ils ne sont pas multi-discipline. Car la plupart des équipiers qui pratiquent une autre discipline sont présents aux compétitions mais trop souvent absent aux entraînements.

A partir de ce constat, Il s'agit bien pour nous de trouver de nouveaux adhérents. Le développement du Dragon Boat doit se faire en créant une « masse » de pratiquants. Cette masse peut émerger d'une pratique orientée vers le loisir, le sport santé, la pratique scolaire... Il faut donc se donner des outils pour créer cette masse, il faut donner le goût de l'équipe. Notre animation doit laisser une place aux équipes dites « open » issues de l'associatif, du milieu scolaire, de l'entreprise et des associations corpo.

Nous devons former les cadres entraîneurs vers la gestion de groupe, leur apprendre à rendre une séance agréable, donner l'envie aux pratiquants de se retrouver pour pratiquer. La recherche de performance doit être une seconde étape.

Notre animation nationale doit se faire là où nous sommes implantés et se propager géographiquement en fonction de l'apparition de nouvelles équipes. Elle ne doit pas se faire là où nous n'existons pas. L'animation régionale, elle doit aider au développement, pour cela il est nécessaire d'avoir une cohérence de calendrier et bénéficier d'une communication nationale.

La coupe de France à l'instar du championnat de France n'est pas valorisée par la CNA. Pourtant elle permet d'intégrer dans le classement des clubs qui pratiquent occasionnellement le Dragon Boat. Une réflexion doit porter sur comment valoriser ce classement.

La composition des équipages de 10 personnes permettra l'émergence de nouvelles équipes et encouragera des clubs à s'insérer dans l'animation nationale. L'année 2015 verra l'apparition du Dragon Boat 10 places dans notre animation.

Mesdames, Messieurs les présidents de comités régionaux et départementaux, Mesdames, Messieurs les présidents de clubs, le Dragon Boat peut s'insérer dans vos projets de développement car il est un outil pour faire venir de nouveaux adhérents.

**Fabrice FRADET**  
**Président de la Commission Nationale Dragon Boat**



Romain PLANCHAIS

Cette année 2014, a été pour la commission nationale et pour le kayak freestyle français une année de changement. La diversification de notre activité devra se poursuivre et se pérenniser.

## L'évolution du circuit FKT :

Partant du constat que de plus en plus de pratiquants de notre discipline se tournent vers la pratique individuelle et non affiliée. Il nous a fallu modifier et diversifier nos

événements. Les événements freestyle en France sont à présent de deux types: le forma FKT'N traditionnel fortement inspiré du format international qui permet à nos meilleurs athlètes d'exprimer pleinement leur niveau, et le format FKT'OFF qui est un format de course original ( border cross, king of the wave, duel ...).

Le nombre de pratiquants sur le circuit FKT est cette année en augmentation.

On remarque que cette augmentation est essentiellement dûe à une hausse de pratiquants sur les FKT'OFF.

Les FKT-OFF attire maintenant autant de monde que les FKT'N. Ce format de course a donc séduit des pratiquants occasionnels qui souhaitent s'initier aux pratiques du freestyle.

Le second constat est que le FKT'N maintient son nombre de pratiquants, nous espérons que les pratiquant des FKT'OFF vont passer à une pratique plus sportive de l'activité et venir sur l'animation FKT'N.

Dans ce but, la commission incite à mettre en place des événements doubles : FKT'N et FKT'OFF. Ce type d'événements est en effet possible sur certains bassins artificiels où l'on retrouve plusieurs vagues exploitables.

## La navigation sur les barrages

La navigation sur les barrages est un problème que la commission espérait voir réglée cette année avec la réécriture des règlements particuliers de police. Malheureusement ceux-ci ont été réécrits sans tenir compte de notre activité.

C'est une immense déception pour tous les freestyleurs. Toutes les vagues à volume de France se situent sur des ouvrages d'art de type barrage, en interdire la navigation est un énorme frein au développement de l'activité. Cette interdiction met dans l'illégalité de nombreux pratiquants et marginalise un bon nombre de freestyleurs experts de ces vagues à sensation.

Cette marginalisation renforce la fracture entre le circuit FKT'N, essentiellement en bassin artificiel et la navigation naturel sur des vagues à volume. Cette dichotomie nuit à l'image de notre discipline et participe au faible taux d'affiliation de nos pratiquants.

## Actions auprès des catégories femmes

L'augmentation du nombre de pratiquantes féminines est plus que jamais au centre de nos préoccupations. Un stage au niveau national est mis en place par la commission pour créer une cohésion de groupe dans cette catégorie. Une invitation sera envoyé aux clubs, ce stage aura pour but de développer l'aisance en eau vive et ne se cantonnera donc pas au public des freestyleuses.

Je tiens à féliciter nos meilleurs athlètes pour leur performance inégalée en cette saison sportive. Nous pouvons saluer la remarquable performance de Mathieu DUMOULIN deuxième du classement général de la coupe du monde, Sébastien DEVRED Vice-Champion d'Europe en Kayak homme et Marlène DEVILLEZ Championne d'Europe.

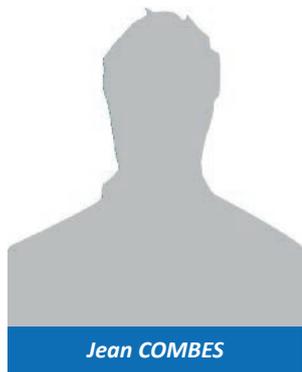
Pour finir ce bref portrait du Freestyle Français, il me faut comme chaque année saluer l'équipe de juges qui a fait cette année encore un travail d'une qualité inégalée. Nous avons une des équipes nationales de juges la mieux formée et la plus compétente au monde. La France doit également tenir son rôle sur la scène internationale, et permettre le développement du freestyle au niveau international. C'est dans ce but qu'il nous faudra établir un lien privilégié avec l'ICF.

Enfin je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos organisateurs de FKT qui contribuent bénévolement au développement du kayak Freestyle.

Romain PLANCHAIS

Président de la Commission Nationale Freestyle





Jean COMBES

## Océan Racing

Comme l'année dernière, la baisse d'organisateur de sélectifs nationaux est notre première inquiétude. Heureusement, il semblerait que certains clubs réagissent et souhaitent essayer d'organiser des courses l'année prochaine ; le coût des déplacements peut expliquer cela.

L'année 2014 a été marquée par une décision inédite de la Commission Nationale, celle de refuser l'organisation du championnat de France à un club. Les motifs de ce refus ont été largement commentés, il n'était pas possible de laisser faire un championnat avec des parcours « en triangle » sans essayer de chercher des parcours optimisés avec de longs bords au portant.

C'est donc Cherbourg qui a eu la lourde tâche d'organiser un championnat de France avec de très beaux parcours, malgré les alertes aux bombes (de la 2ème guerre mondiale) retrouvées la veille des courses !

Ce championnat avec 297 bateaux engagés, se place parmi les championnats les mieux fréquentés. La date avancée d'une semaine par rapport aux années précédentes en est peut être la raison...

## Les effectifs

La participation en océan racing a remonté cette année : 91 clubs se sont engagés (89 en 2013), 1023 compétiteurs engagés contre 845 l'an dernier (+ 21%). En embarcations monoplaces on passe de 349 à 393 compétiteurs, soit + 12.6 %. En embarcations biplaces, on passe de 178 à 240 compétiteurs, soit + 34.8 %. En pirogue 6 places, on passe de 318 à 390 compétiteurs, soit + 22.6 %. La proportion kayakistes/piroguiers passe à 37 % / 63 %.

Une petite inquiétude chez les jeunes dames ; leur effectif stagne à une douzaine de compétitrices de cadettes à seniors, alors que chez les plus jeunes garçons, le nombre de cadets augmente d'année en année.

## La Piste du Sel

Cette animation nationale pour les minimes, change de nom, elle s'appellera désormais le « National Océan Racing Espoir ». A Cherbourg, peu d'équipes engagées encore une fois. Le format de cette animation va être retravaillé en espérant qu'il séduira un peu plus à Lorient en août 2015.

## Equipe de France

L'équipe de France a été sélectionnée lors de 2 courses à Douarnenez. Elle est composée de 6 compétiteurs dont 5 venus de Bretagne :

- Angie MOUDEN – Brest (dames U23)
- Noé PELIZZA – La Pagaie des Avens (junior)
- Ugo RIMBERT – La Pagaie des Avens (junior)
- Valentin HENOT – La Pagaie des Avens (homme U23)
- Yannick LAOUSSE – Lochrist (senior)
- David SZLACHTA – Club Kayak Mer Nord Cotentin (senior)



Lors du Championnat d'Europe au Portugal, la France devient 1<sup>ère</sup> nation en raflant brillamment tous les titres :

- Médailles d'Or : pour Yannick LAOUSSE en senior, Noé PELIZZA en U23/junior et Angie MOUDEN en Dame Senior
- Médailles d'Argent : pour Benoît LE ROUX en senior, Valentin HENOT en U23/junior et Stéphane ROUDAUT en master 40-44 ans
- Médailles de Bronze : pour Victor DOUX en U23/junior

## V6 – LONGUE DISTANCE

La discipline en pirogue 6 places prend de plus en plus d'ampleur ; 17 V6 au départ du sélectif de Ploudalmézeau, du jamais vu !

L'assouplissement du règlement a permis, comme prévu, à des clubs ou simplement des équipes de se positionner au départ sans contrainte de sélections.

La 1<sup>ère</sup> Coupe de France de Va'a Longue Distance s'est déroulée avec 3 courses proposées. 26 équipes hommes ont pu être classées, par contre 1 seule équipe féminine composée de compétitrices de plusieurs clubs baptisée MAI TAI.

C'est VA'A HUI (VAAHUI) qui remporte la coupe en V6H, suivie de RUAHATU (RUA1) et LA MEDUSE (MWHITE).

## VA'A VITESSE

La décision de supprimer le championnat de France de cette discipline n'a pas du tout été comprise par les clubs ; tout le monde a cru que c'était toutes les compétitions qui étaient annulées.

Le souhait de la commission est que des courses locales soient organisées afin de pouvoir quantifier le nombre de compétiteurs intéressés par cette discipline. C'est seulement après avoir montré qu'il est possible d'organiser des courses dignes de ce nom avec une participation minimum, que l'on pourra envisager de passer à la vitesse supérieure avec des courses de niveau national.

Je termine en remerciant toute l'équipe de la Commission ainsi que les membres de la FFCK qui se sont beaucoup impliqués à mes côtés.

Jean COMBES

Président de la Commission Nationale Ocean Racing, Va'a

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE WAVESKI SURFING



Thierry MOURAUD

Bravo et merci pour ces moments remplis d'émotions et de satisfactions, qui ont ponctué cette année. Le plus marquant réside dans les quatre titres de champion du monde que l'équipe de « Waveskieurs » ont obtenu lors du championnat du monde à Durban Afrique du Sud.

## Du jamais vu

De très nombreux clubs proches de l'océan développent des activités mer avec un nombre toujours croissant de pratiquants loisirs. Parmi ces structures le Waveski-Surfing bénéficie d'un dynamisme soutenu par un projet de développement structuré depuis plusieurs années.

Ainsi formation de juges, calendrier de compétitions, préparation aux compétitions internationales, et toutes les questions importantes concernant le mouvement sportif qui nous rassemble sont discutés parfois âprement au sein de la commission. Tous ces efforts consentis pour structurer l'activité au niveau national et pour impulser une vision et des perspectives au sein des clubs s'avèrent particulièrement payants.

Pourtant et malgré cette évidente réussite de la discipline, tant au niveau sportif que structurel, je reste sur ma faim quant au peu d'impact que ces résultats provoquent sur les maigres soutiens sollicités par la commission national.

Pour ma part je trouve que l'on ne prend pas assez en compte tous ces sports loisirs qui ne sont pas de haut niveau ministériel.

Pourtant ils ramènent des licences, des résultats et promeuvent l'image de la FFCK de manière positive sur le littoral.

Notre engagement est total au sein de la commission sportive pour faire avancer en commun tous les sujets importants de notre développement.

## Bilan Sportif

### INTERNATIONAL

Des évolutions sont à noter :

Après l'arrêt de l'Equipe de France de Waveski-Surfing il y a quelques années le nombre de compétiteurs stagne.

Au niveau international nombreux sont ceux qui ont migré vers une autre activité à pagaie : le Stand Up, dont Caroline Angibaud qui a brillé lors des derniers mondiaux.

On constate cependant un important renouvellement des classes d'âges. De nombreux jeunes formés par les clubs investis constituent un vivier riche et dynamique.

La preuve éclatante de cette vivacité s'exprimant dans les résultats exceptionnels.

C'est Renand LELOUTRE du club de Molem Gliss (Guadeloupe) qui brille d'Or dans la catégorie Open, onze ans après son titre de champion du monde en 2003 en Guadeloupe.

Il fait partie des nouveaux membres de la WWSA tout comme Mathieu BABARIT (Champion du monde Sénior) et Pablo ARROUYAS pour faire évoluer les instances internationales.

La France est la meilleure nation mondiale avec le titre par équipe.

Dans son développement, elle bénéficie de spécificités qui font pâler d'autres nations. L'exemple le plus frappant est les clubs qui sont notre force et qui permettent d'avoir de l'encadrement, des subventions pour participer à de tels événements.

Cela n'est pas le cas de tous les pays. Le contexte international étant incertain économiquement, de nombreux pays d'Europe n'étaient pas présents lors de ces mondiaux.

Cela n'enlève rien aux performances de nos athlètes qui ont su prendre les bonnes vagues.

### NATIONAL

La saison s'est terminée aux Sables d'Olonne sous un soleil et des vagues grossissantes, qui ont assuré un spectacle jusqu'aux finales. Sans ces deux acteurs la manifestation aurait sans doute eu un succès moindre. Les sélectifs N1 durant l'année ont permis aux compétiteurs de se jauger et de se qualifier pour les «France». Nous avons essayé de mettre en pratique les réflexions suite au bilan de l'an dernier.



Les organisateurs de manifestations sont régulièrement les mêmes et le niveau des prestations varie selon les équipes.

Cette année sous l'impulsion d'une structure privée "All Waters" qui est affiliée à la FFCK, une N1 s'est déroulée dans les Landes à Mimizan. Ces organisateurs ont grandi dans nos clubs, ils ont su mobiliser partenaires privés et institutionnels en proposant une mutualisation des actions sur cette commune : initiation pour le public, village exposant, ostéopathe présent, yoga, Stand Up sur le lac, journée féminine. Bref voilà l'exemple à suivre pour rayonner dans ce contexte de contraintes économiques.

L'animation du territoire pour notre activité était cantonnée sur la façade Atlantique et la Guadeloupe, réservoir de champion. Mais depuis cette année la Méditerranée propose une animation à la Seine sur Mer (VAR 83).

Ils ont mené quelques actions grand public et une école de pagaie qu'ils renouvèlent en 2015.

Le constat des années précédente pousse notre commission à se former, se confronter, s'améliorer pour une reconnaissance à tous niveaux.

## RÉGION

Les régions qui ont des représentants de la mer dans leur comité directeur comprennent l'intérêt de développer la pratique de la pagaie en mer et d'inclure dans leurs animations ces actions.

Un des axes du projet de développement de notre fédération il y a quelques années était la pratique de proximité. On est en plein dedans.

Le sport loisir c'est notre quotidien ce ne sont pas que des paroles. Nous avons d'une part des clubs qui proposent du waveski-surfing et les jeunes qui s'y adonnent par passion et d'autres sont ceux qui ne trouvent pas d'intérêt à aller vers cette discipline qui n'a aucune reconnaissance de Haut Niveau Ministériel. Le Waveski-surfing est souvent sacrifié sur l'autel de la reconnaissance ministériel alors que des compétiteurs ont les meilleurs résultats internationaux et que la discipline est largement structurée, avec des pratiquants nouveaux chaque année. Notre but est le partage de nos connaissances et nous formons petit à petit de nouveaux cadres qui ont compris l'intérêt de se diversifier pour mieux répondre aux enjeux futurs.

Les clubs sont nos atouts, on commence par découvrir un milieu puis du matériel adapté, des passionnés et l'eau nous guide vers la sensation et la performance.

Pour réaliser ce travail de longue haleine, mettons nos jeunes en formation; un des moyens d'y parvenir est de faire connaître notre activité aux futurs cadres.

## FONCTIONNEMENT

La commission s'est renouvelée depuis l'an dernier et de manière plus vivace cette année. Si les anciens cadres de la discipline, qui connaissent intimement l'histoire du WS au sein de la FFCK, composent la moitié des membres, l'autre est composé de jeunes compétiteurs de moins de 25 ans.

Saluons d'abord cet engagement de jeunes dans un mouvement sportif comme la FFCK qui marque leur adhésion à des valeurs communes. On reproche trop souvent leur manque d'engagement dans les affaires de la cité pour ne pas le souligner.

Aussi Internet et Facebook sont parmi les outils les plus prisés par cette nouvelle génération.

Nous réalisons moins de réunion physique, mais lors des rassemblements, compétitions on formalise nos échanges.

Nous étudions des nouveaux formats de courses pour mieux répondre aux animations régionales et départementales.

Cet organe de réflexion est indispensable afin d'intégrer les changements, qui laissent paraître un flou artistique pour les années à venir

## JUGEMENT- GESTION DE COURSE

Je tiens à remercier Yann DURAND pour son implication dans ce domaine.

Il a réalisé un logiciel qui nous permet de commenter en direct les notes des juges lors des compétitions. C'est un atout pour animer le site et capter le public. Notons à cet égard que les compétitions bien rodées suscitent toujours plus l'attrait du public.

Le stage de formation prévu n'a pas eu lieu, mais nous avons formé des juges stagiaires lors des différentes compétitions.

Nous participons à l'évolution du règlement commun de la Commission Nationale de Juges Arbitres.

Toutes les personnes qui participent à la réussite de cette mise en place sont à féliciter.

La communication autour de l'activité, et notamment les reportages TV de cet été diffusés à des heures de grande écoute pour le grand public ont eu un impact direct sur les animations d'été du littoral et sont un excellent moyen de promouvoir l'activité.

Les flammes, drapeaux,... tous ces visuels sont à mettre en place rapidement avec les nouveaux logos.

Les résultats et des vidéos sont aussi sur internet.

Enfin, tous mes remerciements aux interlocuteurs du siège fédéral ainsi qu'aux membres de la commission national d'activité qui dans l'ombre travaillent avec sérieux et sérénité.

Nous pagayons tous vers la même chose : le plaisir de se retrouver sur des sites magnifiques avec des joies et des sensations partagées et de grandes émotions.

**Thierry MOURAUD**  
**Président de la Commission Nationale Waveski Surfing**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINE ET DISTINCTIONS 1<sup>ère</sup> INSTANCE



Michel BAUDRY

Cette année 2014, un seul dossier est venu en instruction de la « Commission de discipline ».

Espérons que cette commission fonctionne le moins possible, cela montrera la qualité des licenciés et au delà de la bonne marche de notre fédération.

La commission « Distinction » a travaillé en proposant l'attribution de 7 médailles soit cinq d'Or, une d'Argent et une de Bronze.

Ce chiffre est faible et ne correspond pas aux nombreux bénévoles qui œuvrent dans toutes les régions pour la bonne marche de notre sport depuis de nombreuses années.

Je ne peux que renouveler mon appel aux présidents de Comités pour qu'ils nous proposent de nouvelles candidatures car je suis certain que de nombreux bénévoles militants de notre sport méritent d'être récompensés ! Les candidatures sont recevables toute l'année, sans attendre de relance et selon les modalités que chacun connaît maintenant.

Michel BAUDRY

Président de la Commission Nationale Discipline et Distinctions

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



Didier CHAVRIER

L'année 2014 fut l'occasion pour la Commission Nationale Enseignement et Formation de progresser sur de nombreux fronts.

Une attention permanente a été portée afin que la formation au sein de la fédération serve principalement à accompagner l'encadrement bénévole et professionnel pour assurer la qualité de l'enseignement des pratiques tout en permettant aux différents acteurs

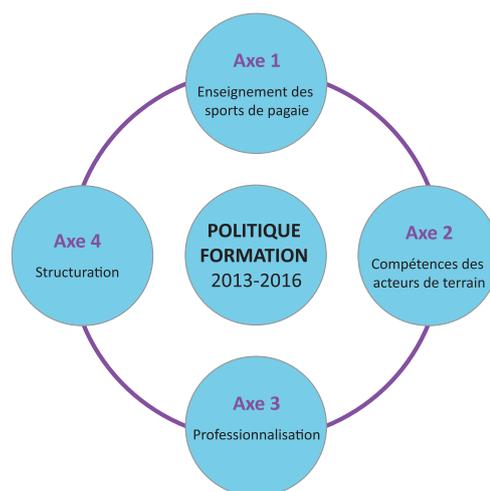
de mettre en oeuvre les missions bénévoles ou salariées qui leur sont confiées et cela en facilitant des démarches de changement aux sein des différents territoires, du club au comité régional.

A partir de cette ligne directrice, la politique de formation de la CNEF au cours de l'olympiade s'articule autour de quatre axes stratégiques comprenant l'enseignement des sports de pagaie, le développement des compétences des différents acteurs au service du projet fédéral, la professionnalisation de nos cadres et la structuration de la politique de formation dans l'ensemble des structures déconcentrées de la fédération afin que celles-ci puissent se développer et progressivement constituer un véritable écosystème. Nous percevons bien évidemment que ces quatre axes stratégiques déployés par la CNEF s'inscrivent entièrement dans le prolongement des cinq dimensions du projet fédéral portant sur la gouvernance associative, le sens du projet associatif, le bénévolat et l'emploi associatif, le modèle économique et les partenariats.

La CNEF durant cette olympiade s'est donc engagée à créer les conditions d'une bonne utilisation de Pagaies Couleurs, à promouvoir Pagaies Couleurs dans tous les cursus de formation, à qualifier l'encadrement bénévole et professionnel, à faciliter les démarches de changement des compétences des acteurs de terrain, à faciliter la mise en oeuvre des missions bénévoles et salariées des acteurs, à favoriser la professionnalisation de nos

cadres, à élargir nos réseaux professionnels, à structurer et renforcer l'organisme de formation fédéral et bien évidemment à accompagner les CREF.

## Les objectifs poursuivis par la CNEF en 2014



### Axe 1 : Enseignement des sports de pagaie

Continuité de l'animation du dispositif (nouvelles fiches, évolutions des outils...).  
Diagnostic de simplification de Pagaies Couleurs.  
Harmonisation EPP.  
Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de formation.  
Certification de la PC Blanche à la PC Noire.

### Axe 2 : Compétences des acteurs de terrain

Accompagner les besoins en formation des différents acteurs FFCK.  
Informier sur les financements possibles de formation.

### Axe 3 : Professionnalisation

Accompagnement DEJEPS.  
Ouverture de modules de formation d'entraîneur du DE EV à des externes.  
Finaliser l'enquête emploi de la FFCK.  
Formalisation d'un parcours de formations des entraîneurs (liens formations fédérales et formations professionnelles) en collaboration avec la Direction Sportive.  
Gérer le MODULE COURT du CQP.  
Professionnaliser les CTF.  
Développer le réseau des STAPS.  
Enseignement primaire.  
Conduire l'expérimentation sur le module de formation initiale du CQP.

### Axe 4 : Structuration

Site web.  
Guides des formations.  
Mémento.  
Formation des formateurs (SUP, Haute rivière).  
Habilitation des responsables de formations.  
Accompagnement des CREF.

L'année 2014 a offert à la CNEF la possibilité de se fixer de nombreux objectifs plus ambitieux les uns que les autres. Parmi l'ensemble de ces objectifs certains revêtaient une importance toute particulière.

Ainsi la réécriture du Mémento, la réflexion sur le parcours de formation d'entraîneur, le développement des guides de formations, l'habilitation des formateurs et l'accompagnement des CREF furent par exemple des objectifs prépondérants.

Voici dès lors très schématiquement les objectifs qui ont été visés par la CNEF et qui seront développés ci-après

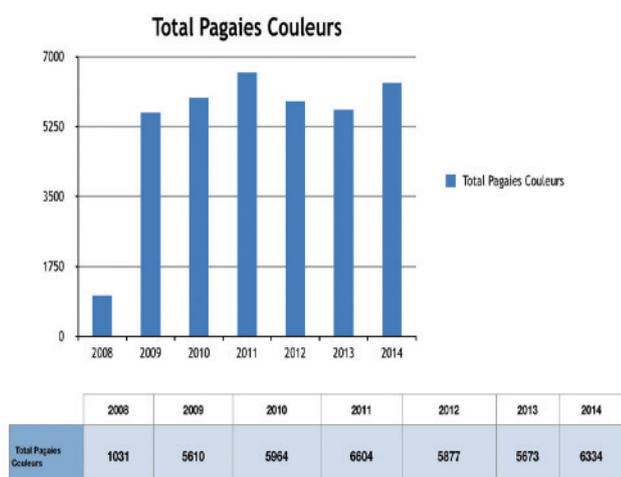
### L'enseignement des sports de pagaie

Concernant l'axe n°1, à savoir l'enseignement des sports de pagaie, l'année 2014 fut l'occasion de compléter la concertation des territoires sur le développement futur de la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs et d'enrichir une réflexion portée sur le sens même de la méthode. La prégnance accordée au système de certification des Pagaies Couleurs ne doit oblitérer le point central qui est la méthode d'enseignement.

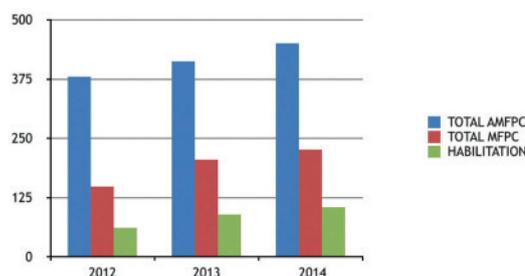
La certification ne demeure qu'une simple étape dans un long processus d'apprentissage que Pagaies Couleurs facilite afin de permettre l'avènement d'un kayakis-te complet, compétent et autonome. C'est bien ce processus d'apprentissage qui demeure la pierre angulaire du dynamisme de nos clubs. Comprendre, structurer et articuler au mieux les contenus d'enseignement relatifs à la technique, la sécurité, l'environnement et la culture sportive au sein de différentes disciplines, pour différentes publics reste ici une de nos missions fondamentales.

Dans cet axe d'analyse nous pouvons dresser certains constats tant au niveau du nombre de Pagaies Couleurs décernées (en hausse depuis 2013) que du nombre d'Aspirants Moniteur Fédéraux Pagaies Couleurs (AMFPC) ou de Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs (MFPC).

### Evolution du nombre de Pagaies Couleurs délivrées depuis 2008



### Evolution du nombre d'AMFPC, de MFPC et d'habilitations Pagaies Couleurs depuis 2012



		2012	2013	2014	augmentation en % 2014 par rapport à 2013
DIPLOMES FEDERAUX	TOTAL AMFPC	380	413	451	9,20
	TOTAL MFPC	149	205	227	10,73
	HABILITATION	61	90	105	16,67

Nous observons ainsi sur l'année 2014 une hausse du nombre de Pagaies Couleurs déviriées, une augmentation du nombre d'AMFPC et de MFPC formés ainsi qu'une progression des habilitations Pagaies Couleurs. A n'en pas douter le CQP mis en place l'année dernière par la CNEF a contribué à créer un appel sur les formations ainsi que sur les recy-clages de diplômes.

Ainsi suivant cet axe n°1, l'année 2015 permettra de concrétiser le travail effectué concernant la simplification du dispositif Pagaies Couleurs, de renforcer toujours davantage l'harmonisation européenne autour du dispositif Euro Paddle Pass, de créer de nouveaux outils, de nouvelles fiches de situations pédagogiques afin d'aider l'ensemble des cadres fédéraux à structurer leurs progressions pédagogiques.

### Les compétences des acteurs

Concernant l'axe n°2, à savoir les compétences des acteurs au service du projet fédéral, nous avons au cours de l'année 2014 considérablement renforcé la qualification de l'encadrement bénévole et professionnel pour assurer la qualité de l'enseignement des pratiques afin de permettre aux différents acteurs de mettre en œuvre les missions bénévoles ou salariées qui leur sont confiées et de faciliter les démarches de changement envisagées. Nous touchons ici à l'un des rôles fondamentaux de la formation au sein de notre fédération. Toutefois, si des avancées conséquentes ont pu être mise en œuvre, celles-ci ont été principalement centralisées autour de la formation initiale. La CNEF n'oublie pas que le renforcement de la formation continue de nos cadres fédéraux doit être également placé au centre de nos réflexions et a ainsi agi en ce sens tout au long de l'année.

Afin de répondre aux besoins de chacun et chacune en terme de formation la CNEF a mis en œuvre différents calendriers afin de répondre à chaque besoin. Il existe désormais 6 calendriers thématiques : un calendrier des formations fédérales général, un calendrier des sessions Pagaies Couleurs, un calendrier des formations fédérales diplômantes, un calendrier des formations fédérales qualifiantes, un calendrier des formations d'Etat et un calendrier des formations au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Ces calendriers sont consultables sur le site de la FFCK au niveau de l'onglet Formation Emploi.



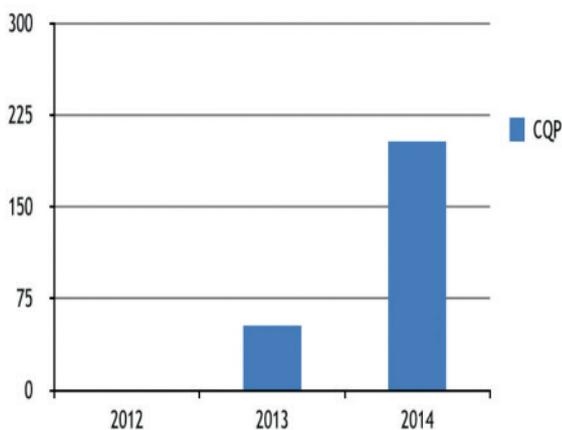
La CNEF a également énormément travaillé à informer les acteurs de terrain et structures sur les possibilités de financement existantes pour aider à l'accompagnement des formations. Au travers des Guides à l'attention des présidents de CREF et du site Internet fédéral.

Au travers de cet axe 2 concernant les compétences des acteurs de terrain, nous percevons la volonté de la CNEF de répondre aux demandes de chaque licencié en termes de formation et d'accompagner au mieux les projets de formation de leur structuration leur réalisation.

### La professionnalisation

Concernant l'axe 3, à savoir la professionnalisation, la CNEF souhaite ici favoriser la professionnalisation de nos cadres. Depuis l'année dernière et l'enregistrement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) permettant à nos Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs (MFPC) de s'investir dans un diplôme professionnel, les formations CQP ont le vent en poupe. Il faut toutefois noter que le taux d'échec est sensiblement plus important que pour le MFPC. Les candidats doivent réellement se préparer à l'ensemble des épreuves requises par cette évaluation professionnelle. Le taux de réussite du CQP est actuellement de 80%. L'année 2014 vit en effet 204 candidats reçus pour 254 postulants.

Evolution du nombre de CQP validés



De plus la réflexion portant sur la professionnalisation de nos cadres n'a pas omis de reconsidérer la place de l'entraîneur fédéral. Cette réflexion sur l'entraîneur fédéral a conduit la CNEF à la mise en œuvre de réflexions avec la Direction sportive mais également la création de formations continues inscrites dans le calendrier national des formations.

La professionnalisation de nos cadres fut un des axes majeurs de l'année 2014 pour la CNEF. Celui-ci permet d'accompagner toujours davantage les DEJEPS, d'ouvrir des modules de formation d'entraîneurs, de poser les bases d'un parcours de formation des entraîneurs, de continuer à développer le module court du CQP, de réunir et former les CTF, de débiter l'expérimentation de la formation initiale CQP avec certaines régions pilotes... Nous percevons au travers ces différents dossiers l'implication de la CNEF afin de garantir au mieux la professionnalisation de l'ensemble des cadres de la fédération.

Cette dynamique conséquente contribue à sans cesse envisager plus finement l'articulation de nos diplômes fédéraux avec les diplômes de la branche sport et les diplômes d'Etat. De ce fait une cohérence structurelle globale est en œuvre entre le système Pagaies Couleurs, les formations AMFPC et MFPC, les formations CQP, les diplômes d'Etat et les futurs diplômes d'entraîneurs.

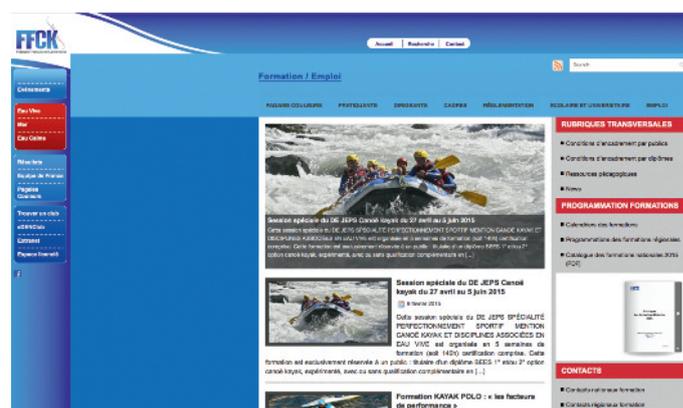
### La structuration de la formation

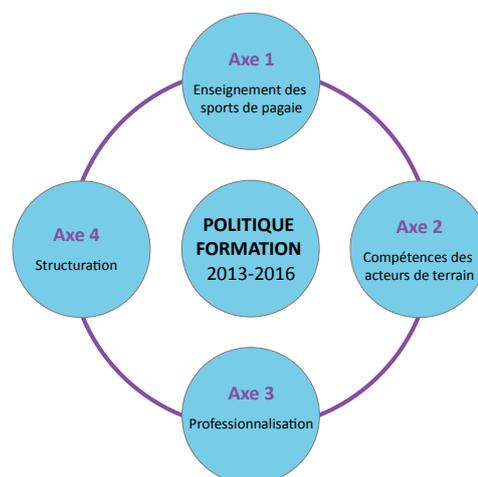
Concernant l'axe 4, la structuration de la formation sur l'ensemble du territoire, de nos clubs à nos comités régionaux en transitant par nos comités départementaux, l'objectif est ici d'accompagner tous les acteurs fédéraux autour des questions de formation. A terme un des principaux objectifs est de favoriser et renforcer l'inscription de la formation au cœur des politiques de développement des clubs. De nombreux aspects ont cette année contribué à oeuvrer en ce sens. Nous retrouvons par exemple l'accompagnement personnalisé des CREF, la mise en œuvre d'habilitation des responsables de formation ainsi que la réécriture d'un ouvrage central dans la formation de nos cadres et même au-delà de nos licenciés : le Mémento de la Monitrice et du Moniteur de Canoë-Kayak.

En outre la CNEF a veillé, sous couvert des présidents de chaque CREF, à la formation des responsables de formation dans chaque région. Ainsi une harmonisation et une augmentation des compétences des responsables de formation a été visée.

Le calendrier national des formations a également permis de former des cadres à la sécurité en haute-rivière.

De plus la CNEF se dote de nouvelles pages Internet plus pratiques, plus riches. Je ne peux qu'inviter chaque président de club, chaque cadre à puiser ici inlassablement de nombreuses informations (financements possibles, cursus envisageables, ressources pédagogiques disponibles, etc).





**Axe 1 : Enseignement des sports de pagaie**  
 Continuité de l'animation du dispositif (nouvelles fiches, évolutions des outils...)  
 Diagnostic de simplification de Pagaies Couleurs.  
 Harmonisation EPP.  
 Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de formation.  
 Certification de la PC Blanche à la PC Noire.

**Axe 2 : Compétences des acteurs de terrain**  
 Accompagner les besoins en formation des différents acteurs FFCK.  
 Informer sur les financements possibles de formation.

**Axe 3 : Professionalisation**  
 Accompagnement DEJEPS.  
 Ouverture de modules de formation d'entraîneur du DE EV à des externes.  
 Finaliser l'enquête emploi de la FFCK.  
 Formalisation d'un parcours de formations des entraîneurs (liens formations fédérales et formations professionnelles) en collaboration avec la Direction Sportive.  
 Gérer le MODULE COURT du CQP.  
 Professionnaliser les CTF.  
 Développer le réseau des STAPS.  
 Enseignement primaire.  
 Conduire l'expérimentation sur le module de formation initiale du CQP.

**Axe 4 : Structuration**  
 Site web.  
 Guides des formations.  
 Mémento.  
 Formation des formateurs (SUP, Haute rivière).  
 Habilitation des responsables de formations.  
 Accompagnement des CREF.

Mais très certainement une des plus grosses réussites de cette année 2014 fut pour la CNEF la réécriture du Mémento de la monitrice et du moniteur. Ce nouvel ouvrage est plus conséquent, actualisé et envisage toutes les dimensions de notre pratique fédérale. Ainsi toutes les connaissances nécessaires à la découverte de l'ensemble des dimensions de notre pratique sont ici brillamment synthétisées. De l'historique de l'activité à la compréhension des différentes formes de pratique, de l'approche de la technique, de la sécurité, de l'environnement, de la culture sportive à la mise en œuvre pédagogique nous donnons corps ici aux valeurs fédérales qui nous réunissent.

Ce nouveau livre de référence, tenant une place centrale au sein de notre fédération, compte désormais 230 pages, en couleur, avec des schémas, des dessins, des liens vers les fiches antisèches et les fiches pédagogiques Pagaies Couleurs, des résumés, des tests de connaissances, l'identification des compétences requises pour les AMFPC et MFPC à chaque chapitre, des astuces...

### Bilan général 2014 de la CNEF

La CNEF a travaillé à l'avancement ou la concrétisation de l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixée durant l'année 2014. L'atteinte de l'ensemble de ces objectifs annuels a transité par la progression parallèle de multiples dossiers.

La liste ci-contre ne serait être exhaustive mais reprend dans les grandes lignes le déroulement de l'année écoulée. Nous nous apercevons ainsi que l'année 2014 fut des plus conséquentes pour la CNEF.

Certains objectifs ont été de très belles réussites (en vert), d'autres nécessiteront encore un engagement tout particulier en 2015 afin de continuer à développer ces dimensions (en bleu). Les scolaires apparaissent d'ores et déjà comme un des objectifs prioritaires engagés par la CNEF en 2015.

Je tiens, au vu de cette excellente année 2014 pour la CNEF, à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à l'enrichissement de nos échanges, à l'avancée des dossiers par leur investissement souvent conséquent. Je pense bien évidemment ici à l'ensemble des membres de la CNEF, aux présidents de CREF, aux CTS liés à la formation, aux membres du bureau de la

CNEF que sont Sylvie BARATHIEU, Lucien BERTAUX, Samuel BONVALET, Stéphane DABLIN, Didier LAFAY, et, à l'ensemble du service technique formation composé de Caroline BARBAUT et Natacha BOUVEROT, Renaud DOBY, Mickael FARGIER, Céline RECULET, sans oublier toutes les personnes ressources ayant contribué au renouveau du Mémento de la monitrice et du moniteur ainsi que Gilbert TROUVÉ pour sa participation à nos réunions.

Sans cette synergie déployée entre les différentes compétences, les avancées conséquentes enregistrées en 2014 par la CNEF n'auraient pu advenir. Merci encore à toutes et à tous.

**Didier CHAVRIER**  
 Président de la Commission Nationale Enseignement-Formation

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



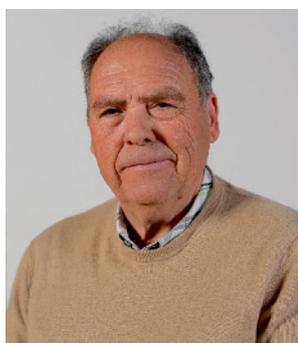
Emmanuel GIRARD

L'année 2014 vient de s'écouler et notre règlement des juges et des Arbitres n'est pas encore prêt. Plutôt que de cumuler dans le Règlement intérieur de la Fédération Française de Canoë Kayak, une annexe 7 précisant le rôle et le fonctionnement de la Commission Nationale des Juges et des arbitres, et d'avoir en plus un règlement des juges et des Arbitres, il a été décidé par le Bureau Exécutif de la Fédération, de rassembler les deux documents en un seul et de remplacer l'annexe 7 actuelle par ce règlement comme ceci avait été fait pour l'annexe 3 représentant le règlement médical.

Nous avons le projet de présenter cette nouvelle Annexe 7 au Bureau Exécutif et au Conseil Fédéral au mois de mars 2015, pour que celui-ci soit validé avant l'Assemblée Générale. Il faut rappeler que 2015 est aussi l'année des modifications des règlements sportifs. La Commission Nationale des Juges et Arbitres est partie prenante de cette réécriture avec une lecture systématique de tous les règlements par les membres du bureau de la CNJA, la participation aux réunions téléphoniques de groupes de travail. Malgré le rétro planning, chaque année, nous sous-estimons le temps nécessaire pour la mise en forme de ces règlements sportifs avec une première partie des Règles Générales applicables à toutes les disciplines, les règles particulières de chaque discipline auxquelles nous ajoutons des annexes.

Dans la lettre de mission de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres, il lui avait été demandé de travailler sur la formation de jeunes officiels et nous avons pu cette année, mettre en place à l'occasion du Challenge Nationale Jeune, une formation théorique de Jeunes Officiels ainsi qu'une partie pratique sur trois disciplines, le Slalom, la Descente et le Kayak Polo.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



René REQUENA

Comme nous l'a écrit notre ami Guy COURTAUD pour l'année 2014 la Commission Nationale de la Lutte Contre le Dopage a été mise au chômage technique.

En effet, c'est la quatrième année consécutive où il n'y a pas eu de contrôle anti-dopage positif sur l'ensemble des athlètes de la Fédération Française de Canoë Kayak.

Non seulement nous ne nous plaignons pas de cette situation mais nous en profitons pour adresser toutes nos félicitations aux entraîneurs et dirigeants des clubs et des structures et aux athlètes évidemment. Nous serons attentifs au cours de l'année 2015 à l'évolution des dispositions législatives ou réglementaires sur le « Dopage » qui pourraient modifier les règles actuelles.

En global, c'est 20 jeunes formés en Slalom comme juges de portes et 20 jeunes en Descente capables de gérer les départs toutes les 30 secondes, le contrôle des bateaux et le chronométrage de secours en arrivée. Pour le Kayak Polo c'est 35 jeunes qui sont passés aux différents postes comme gérer la table de marque (chronométrage et inscription des buts), juge de ligne sur le bord des terrains et l'arbitrage. Ils étaient encadrés par quatre arbitres (nationaux et internationaux) qui les ont formés pour permettre à quatre d'entre eux d'arbitrer la grande finale et la petite finale du tournoi organisé sur le Challenge Nationale Jeune.

Ils avaient été choisis pour avoir démontré des capacités à faire respecter les règles de jeu tout en permettant un jeu en toute sécurité mais aussi parce que ne faisant pas partie des équipes en présence dans ces phases finales.

Lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM, deux juges nationaux et membres de la Fédération recevaient un trophée Elite et Jeune par AFCAM, dans les locaux du CNOSF. Le Bureau de l'AFCAM a récompensé à cette occasion, une juge Elite d'océan Racing Valérie PADUANO et une jeune juge espoir de Course en Ligne, Timéa LEGRAND.

La Commission a aussi participé en réunion téléphonique, pour donner un avis sur les propositions de juges et d'arbitres pour les compétitions internationales en liaison avec les Commissions Nationales d'Activité, en rappelant que la nomination est du ressort du Bureau Exécutif de la FFCK. Nous avons aussi auditionné deux candidats au titre d'arbitre international de kayak Polo (audition en anglais) pour vérifier que nos candidats à l'examen pourront tenir leur place dans les instances internationales.

Emmanuel GIRARD

Président de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres

En ce qui concerne notre Fédération, nous ne sommes informés que si un contrôle s'avère positif. Par contre, nous n'avons aucune idée du nombre de contrôles effectués, ni des critères de l'échantillonnage :

- sur les manifestations,
- sur les athlètes listés,
- par catégorie (masculin, féminin, minime, cadet, junior, senior, vétéran, etc...).

Il serait intéressant que ces éléments fassent l'objet d'un retour par l'organisateur de la course ou de l'entraînement à la FFCK. Pour que nous puissions évaluer le ratio : contrôles effectués – contrôles positifs et négatifs.

René REQUENA

Président de la Commission disciplinaire de Lutte contre le Dopage

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE MÉDICALE



Daniel KOEHLIN

Dans le contexte social et économique actuel le rôle et les missions de la commission médicale n'ont cependant pas changé depuis l'année dernière :

Le suivi des équipes de France grâce à l'intervention de médecins et kinésithérapeutes compétents est en place depuis de nombreuses années maintenant, en collaboration étroite avec les directeurs et entraîneurs des équipes.

Ce suivi n'est sans doute pas étranger aux résultats de nos sportifs sur le plan international.

Nous noterons que la prise en charge de la « surveillance médicale réglementaire » est maintenant véritablement opérationnelle sous l'autorité du Dr Charles CHANUT et des services du siège Fédéral.

Un regret peut être sur un manque de motivation de tous sur l'intérêt de déclaration du « recueil des incidents médicaux » parmi nos athlètes listés : en effet ces sportifs représentent pour nous le « top » de nos pratiquants et l'analyse de leurs soucis de santé serait certainement pleine d'enseignement pour tous. Un regret aussi réitéré sur l'impossibilité d'être présent dans toutes nos disciplines sur le plan médical et parfois même aussi sur le plan paramédical. Les contraintes ci dessus évoquées actuelles ne le permettent pas mais nous ne voudrions pas que la prise en charge de la santé de certains athlètes se fasse de façon incontrôlée.

Enfin aucun contrôle antidopage positif cette année encore : restons vigilants, informons préventivement et souhaitons ainsi que notre commission anti-dopage reste en sommeil.

La surveillance de l'incidentologie et de l'accidentologie prévue (la dernière étude date d'il y a une dizaine d'années) se met lentement en route et nous permettra sans doute des actions de prévention dans le domaine de la sécurité et celui du contenu des examens médicaux de non contre indication à la pratique du Canoë Kayak (CMNI) et des examens de suivi des sportifs.

La commission médicale en collaboration avec la direction technique fédérale s'est fortement investie cette année dans la refonte du règlement médical de la FFCK (annexe 3 du Règlement intérieur).

Ce travail laborieux fut particulièrement difficile dans le contexte mouvant de discussion sur ce « fameux » CMNI dont le contenu, la fréquence sont fortement discutés au niveau des ministères gouvernementaux concernés.

N'ayant toujours pas de précisions définitives ce sont donc les procédures de surclassement (de décision strictement fédérale) que nous avons traitées en les simplifiant notablement.

Sachez que nous avons encore plus responsabilisé le médecin signataire qui devra ainsi être totalement suivi dans ses demandes.

Il nous semble par ailleurs important de rappeler ici que le sportif doit impérativement exposer au médecin de façon précise ses antécédents médicaux et familiaux ainsi que ses problèmes de santé même s'ils lui paraissent mineurs.

Cependant il est tout aussi important de répéter que la pratique d'une activité physique ou sportive régulière est bénéfique pour la santé de toutes et tous même en cas de pathologie (pour peu qu'elle soit surveillée sur le plan médical, paramédical) : il ne faut jamais oublier que toutes les études précisent actuellement que la sédentarité au même titre que le tabagisme engage prioritairement notre pronostic vital.

Aussi les médecins fédéraux sont-ils engagés dans le comité « PAGAIE SANTE » fédéral pour favoriser la pratique de canoë kayak qui a un intérêt particulier pour certaines pathologies : l'exemple du « DRAGON-LADIES » nous en apporte la preuve.

Le rôle des clubs et de leurs monitrices et moniteurs sur le terrain est donc fondamental pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions entre autre de sécurité les pratiquants. Merci à eux car en fait ils remplissent une mission de service public.

**Daniel KOEHLIN-Médecin Fédéral National FFCK  
en coordination avec le Dr Philippe GRIPPON  
Président de la Commission Nationale Médicale**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE PATRIMOINE NAUTIQUE



Bernard DUROURE

De la défense de l'accès à l'eau à une politique globale de développement durable.

**Années 90 : défense de l'accès à l'eau**

**Moyens**

1. Aide juridique systématique et recours en tribunaux civils et administratifs.

2. Lobbying auprès des parlementaires (Germinal PEIRO en particulier) et auprès des ministères en charge de l'environnement et des sports :

- Loi sur l'eau de 1992 : reconnaissance en tant qu'usagers des embarcations non motorisées et conciliation des usages.
- Loi sur le sport de 2000 : formalisation du concept de CDESI.

Nous sommes devenus des interlocuteurs reconnus des instances de l'eau.

## Année 2000 : vers une politique de défense et d'éducation à notre environnement

### Moyens :

1. Pagaies Couleurs par le volet environnement. On affiche clairement notre volonté de connaissance et d'éducation de nos membres à la sensibilisation à notre milieu.
2. Loi sur l'eau et les milieux aquatiques : mise en place des listes d'ouvrage à signaler et à aménager (situation irrégulière selon les départements).
3. Rechercher des partenariats et ou des conventions avec divers organismes :
  - Convention avec l'association nationale des CPIE pour pagaies couleurs.
  - Convention avec Surfrider Foundation pour le nettoyage de printemps.
4. Lobbying auprès du MEDDT et des instances de l'eau :
  - Nomination de Georges DANTIN au comité national de l'eau,

- projet de convention avec l'association nationale des établissements publics territoriaux de bassin,
- 4 représentants dans les comités de bassins (Isabelle MENETREY en Adour Garonne, Philippe CAILLEBOTTE en Rhône Méditerranée, Michel VENDROT en Loire Bretagne, Lucien CHAISE en Seine Normandie).

Au début de 2014, nous avons réfléchi à un projet annuel qui aboutissait entre autre à la mise en place de « gardiens de la rivière »

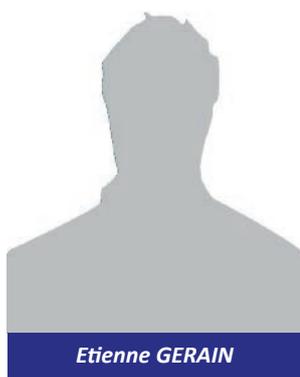
Le projet CPN a interpellé le Bex qui a décidé de s'approprier les problématiques de la Commission Patrimoine Nautique. Mais il faut du temps pour assimiler plus de 25 ans de réflexions et d'actions souvent incomprises.

Depuis le 14 avril dernier, la CPN est en stand-by.

**Bernard DUROURE**

**Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE KAYAK - POLO



Etienne GERAIN

### Bilan de la saison sportive internationale

Comment ne pas commencer sans parler de Thury 2014, de son organisation, par les résultats exceptionnels des Equipes de France ?

Le bilan est tout simplement exceptionnel :

- Un évènement hors du commun ! 6 jours de compétition, 27 nations, 700 athlètes, 703 bénévoles,

75 000 visiteurs, et 15 millions de téléspectateurs ...

- La France est championne de monde ! 2 titres (Hommes et -21 ans Hommes), 1 médaille d'argent (-21 ans Femmes), et 1 médaille de bronze (Femmes) ...

Merci, et encore bravo pour l'énorme spectacle que Thury-Harcourt et les joueurs nous ont offerts.

### Bilan de la saison sportive nationale

Le bilan de la saison sportive nationale est par contre beaucoup plus contrasté. En effet, de nombreux problèmes ont été constatés liés à l'inadéquation entre nos règles, les moyens humains et techniques à disposition et mis en place, et les exigences légitimes de plus en plus importantes des différents acteurs du Kayak-Polo en France.

De nombreuses infractions et fraudes ont été constatées lors de cette saison, couvrant tout le panel possible des problèmes : absence d'équipe sans prévenir, absence et retard d'arbitre et de responsable d'équipe à une réunion où ils sont convoqués, matériel non conforme pour des raisons de sécurité ou de couleur, absence et retard d'arbitre ou de juge de ligne à un

match, permutation d'arbitre non autorisée, retard ou absence d'équipe à un match, participation d'un joueur à un match alors qu'il n'a pas de pagaie couleur eau calme verte, ou sans licence, ou sans certificat médical, ou sans surclassement, ou tout autre combinaison possible, comportement inapproprié d'un licencié (insultes, menaces vis-à-vis d'un joueur, d'un arbitre, ou d'un autre officiel).

Mais surtout, nous avons dû faire face à une conciliation au CNOF suite à des problèmes de non respect de surclassement, et la Commission Nationale de Discipline a été convoquée suites à des insultes sur un membre de la Commission Nationale Kayak-Polo.

Pour éviter de répéter les erreurs du passé, nous devons nous rassembler et nous restructurer, afin d'être plus exigeants, plus rigoureux, et plus efficaces dans nos actions. Plusieurs travaux importants sont en cours, au sein de la Direction Technique Nationale et dans la Commission Nationale Kayak-Polo, et je suis persuadé que nous allons réussir tous ensemble.

A ce sujet, je souhaite remercier l'ensemble des membres de la commission, principalement les responsables de compétition, qui ont dû assumer des tâches assez complexes lors de cette saison, ainsi que la Direction Technique Nationale, le Bureau Exécutif, et la Commission Nationale Juges et Arbitres qui continuent à nous aider au quotidien et à nous développer.

Merci aussi aux clubs organisateurs des événements majeurs de Kayak-Polo en France (tous les résultats sont disponibles sur le site officiel de gestion des classements KPI : Kayak-Polo.Info) : Acigné (Coupes de France Senior) Gond Pontouvre (Finales de Championnats de France N1H et N1F, des Championnats nationaux N2H, N3H, N4H, et Trophée National Jeunes), et Thury Harcourt (Tournoi des As, Coupe de France Jeunes, Coupe de France Vétérans et Championnats Juniors et moins de 21 ans, en plus des Mondiaux !).

Enfin, et surtout, je souhaite remercier chaleureusement Frédéric GRUYELLE, président de la Commission Nationale pendant six ans, qui a démissionné à la fin de l'année 2014 pour des raisons professionnelles. C'est sous ses mandats que nous avons pu mener de nombreux chantiers importants, dont l'amélioration des championnats seniors hommes (passage de 12 équipes à 14 et création de la N4H), la refonte complète du règlement sportif, la réorganisation de la Coupe de France Senior Hommes, la définition des officiels de table de marque, l'introduction très précoce du time-shoot (chronomètre de temps de jeu), et le développement de KPI maintenant pleinement opérationnel et hyper efficace ... et j'en passe certainement. Mais surtout, je souhaite qu'on retienne que c'est sous son mandat qu'ont eu lieu les championnats du monde de Kayak-Polo en France, et où la France en est sortie Champion du Monde !

Merci Fred, et à très bientôt j'espère.

### Et maintenant ?

Le Kayak-Polo est une discipline sportive exceptionnelle et spectaculaire. Nous avons encore pu le constater avec beaucoup de plaisir lors des Mondiaux 2014 à Thury-Harcourt.



C'est le rôle de chacun, de chaque sportif, de chaque officiel et de chaque dirigeant, d'affirmer et transmettre les valeurs du sport, du sport d'équipe et du canoë-kayak. Une des valeurs les plus importantes est le respect : celui des règles, dans la lettre comme dans l'esprit, celui des arbitres et de l'arbitrage, celui de l'adversaire autant que son coéquipier, celui du public, pour lui faire partager nos émotions, et enfin celui de notre patrimoine environnemental, primordial pour la pratique de notre sport.

Nous devons profiter de la dynamique et de l'enthousiasme provoqué par l'organisation et la réunion de nos Mondiaux. Avec l'aide indispensable de tous les acteurs de la discipline sensibles à l'intérêt général, il faut continuer les travaux en cours dans le développement de la pratique sportive du Kayak-Polo, dans la structuration de la Commission Nationale, et dans l'amélioration de l'organisation de chaque événement sportif.

Cela passe par la mise en œuvre de plusieurs objectifs internes à la commission nationale, en cohérence avec le projet fédéral :

- Mettre en avant et développer la pratique du Kayak-Polo au féminin, pour les jeunes comme pour les seniors.
- Constituer une réelle communauté d'arbitres nationaux et internationaux motivés et disponibles pour intervenir sur des compétitions où ils ne jouent pas, afin d'améliorer la communication entre les arbitres et d'aider les arbitres à progresser dans leur pratique.
- Accompagner les clubs dans leur démarche d'amélioration continue de l'organisation des compétitions, de l'accueil des compétiteurs et du public.
- Assurer une cohérence dans l'application du règlement sportif dans l'ensemble des compétitions nationales.
- Offrir et développer une animation sportive nationale dédiée à chaque catégorie, notamment pour les juniors d'une part, et pour les vétérans d'autre part.
- Mettre en place les moyens humains, organisationnels, techniques et documentaires au sein de la Commission Nationale pour répondre à ces objectifs.

Et maintenant ... continuons le travail !

**Etienne GERAIN**  
Président de la Commission Nationale Kayak-Polo

# RENDEZ-VOUS EN 2015



# POSTERS 2014

SEBASTIEN COMBOT  
MEDAILLE D'ARGENT  
LANN EK CADOC GANIC

BORIS NEVEU  
CHAMPION DU MONDE 2014  
JACK ANTHONY DE BEGONNE

MATHEU BIAZZO  
MEDAILLE DE BRONZE  
GILBY EPYVAL ST NAZAIRE

## LES PORTES DU TEMPS

PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »

www.ffck.org

QUENTIN BONNETAIN  
CHAMPION DU MONDE 2014  
VIA FORT D'ARC

MARJOLAINE HECQUET  
CHAMPIONNE DU MONDE 2014  
BAUD PONT SAINT-YVES

## ET AU MILIEU COULE UNE RIVIERE

PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »

www.ffck.org

CHRISTOPHE BELAT  
MONTEPELLIER ACJLC

MATTHEU LALLIOT  
CANOT KAYAK CLUB ST OMER

DAVID LINET  
MONTEPELLIER ACJLC

MARTIN BRODOUX  
CANOT CLUB DE TUSTANIS

FRANÇOIS BARBEY  
A.S. LEVY CORDES SUR YVE

PATRICE BELAT  
MONTEPELLIER ACJLC

FRANCK BESSON  
CERES ST GRESOIRE

MAXIME GOHIER  
A.S. LEVY CORDES SUR YVE

## LE CHOC DES TITANS

PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »

www.ffck.org

## La Fédération Française Canoë-Kayak remercie ses partenaires :

### Partenaire Institutionnel

---



### Partenaire Officiel

---



### Partenaires « Développement des clubs »

---



### Partenaires « Sport »

---



### Partenaires « Avantages Licenciés »

---





Concepteur : FFCK / VAUBAZAC - Crédit photo : FFH / CÉRIC GARREAU

Expédition "Spitzberg" Handikayak - juillet 2003

# ENSEMBLE, ELARGISSONS NOTRE VISION DU HANDICAP

La FFCK et EDF soutiennent et accompagnent les clubs dans leurs projets en faveur des personnes en situation de handicap.

Pour la deuxième année consécutive, la FFCK et EDF lancent un appel à projet « **Clubs et Territoires** » sur le thème du handikayak.

Pour en savoir plus sur cet appel à projet : [projetffckedf@ffck.org](mailto:projetffckedf@ffck.org)

